### FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

Langue : FRANÇAIS Original : Français



# PROJET D'APPUI A LA RESILIENCE DES GROUPEMENTS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES DES REGIONS NORD ET EST DE LA GUINEE BISSAU (PARGEA)

PAYS: GUINEE BISSAU

## Rapport d'évaluation simplifié pour l'utilisation des fonds du Pilier III de la FAT

Novembre 2021

1101011010 2021				
	Chef d'équipe	M. Aimé BICABA, Ingénieur Sénior en Irrigation	RDGW/AHA-W	4675
		M. Fulbert EGNILE chargé principal des décaissements	FIFC3	3062
		M. Oumar OUATTARA, Chargé principal en gestion financière	SNFI.2	4316
		M. Issam MOKNI, Conseiller juridique Principal	PGCL.1	5140
	Membres	S. DAH-APIOU, Spécialiste principale en acquisitions	SNFI.1	2386
	d'équipe	SANOGO Ali, Chargé des acquisitions institutionnelles	RDTS.0	4210
Equipe du Projet		M. Kamba Sylla, Consultant en Sauvegarde Environnementale et sociale	SNCO	
		M. Alain Felix ONIBON, Consultant agro- économiste	AHAI-W	
		M. Rivaldo Kpadonou, Consultant Changement climatique et croissance verte	PECG.2	
	Chef de Division sectoriel	M. Eklou ATTIOGBEVI SOMADO	AHAI.W	2401
	Directeur sectoriel	M. Martin FREGENE	AHAI	5586
	Directeur régional	Mme. Marie L. AKIN-OLUGBADE	RDWG	7778
	M. Amadou IB	RAHIM, Chief Macroéconomist	RDGW	3815
D/ !!	M. Famory SIN	NABA, Ingénieur Agro-économiste	AHAI-W	7227
Révision par les pairs	M. Ibro MANO	OMI, Agro-économiste principal	AHAI-W	7467
	M. Xavier BOU	JLENGER, Consultant génie rural	AHAI-W	5856

## Table des matières

\_EQUIVALENCES MONETAIRES, POIDS ET MESURES, ANNEE FISCALE, SIGLES ET ABREVIATIONS, FICHE DE PROJET, PAGES I A VI

RE	SUME DU PROJET	1
CA	ALENDRIER D'EXÉCUTION DU PROJET	6
	ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION	
1.1 1.2 1.3	JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE	7 NCEPTION DU
1.4		
<u>2</u>	DESCRIPTION DU PROJET	8
2.1 2.2	OBJECTIF DU PROJET COMPOSANTES DU PROJET	8
<u>3</u>	COÛT DU PROJET ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT	10
3.1 3.2 3.3	PLAN DE FINANCEMENT	10
<u>4</u>	DISPOSITIF INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN ŒUVRE	11
4.1 4.2 4.3	ORGANE D'EXECUTION DU PROJET.	11
4.4 4.4 4.4	MODALITES D'EXECUTION	12 12
4.4. 4.5 4.6		13
	CADRE JURIDIQUE	
- 5.1 5.2	Instrument legal	15
AN	NEXE I. INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS	16
	NNEXE II. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE LA BAD EN GUINEE BISSAU	
	NNEXE IV CONTEXTE DE FRAGILITE DE LA GUINEE BISSAU	
AN	NEXE V : OBJECTIFS PAR COMPOSANTE ET SOUS-COMPOSANTE	20
AN	NEXE VI : MODALITÉS D'ACQUISITION	21

## **EQUIVALENCES MONETAIRES**

(Octobre 2021)

Unité monétaire = F.CFA

1 UC = 790,00F.CFA

1 UC = 1,39079 \$EU

1 UC = 1,21424 Euros

#### Année fiscale

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

#### Poids et mesures

1 tonne métrique = 2204 livres
1 kilogramme (kg) = 2,200 livres
1 mètre (m) = 3,28 pieds
1 millimètre (mm) = 0,03937 pouce
1 kilomètre (km) = 0,62 mile
1 hectare (ha) = 2,471 ares

#### SIGLES ET ABREVIATIONS

AAAC : Autoridade de Avaliação Ambiental Competente

ANMA : Agence nationale de la Mécanisation Agricole

ANSA : Agence Nationale de la statistique Agricole

AGIR : Alliance globale pour l'initiative résiliente au Sahel et en Afrique de l'Ouest

INM : Institut National de la Météorologie
 APRR : Alerte Précoce et de Réponse Rapide
 BAD : Banque Africaine de Développement

BPM : Méthodes et Procédures d'Acquisition de la Banque

CC : Changement climatique CdR : Caisse de Résilience

CILSS : Comité inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel

CDR : Caisse de Résilience

DNVA : Direction nationale de la Vulgarisation Agricole

DSP : Document stratégie pays

IPC : Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire

FAD : Fonds Africain de Développement

FAO : Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIDA : Fonds international de développement agricole

GAM : Groupement agri-multiplicateur

GAPLA : Cabinet de planification agricole

GIE : Groupement d'intérêt économique IDH : Indice de développement humain

IPC : Cadre de classification de la sécurité alimentaire

MADR : Ministère de l'agriculture et de développement rural

MERSA : Mission d'Evaluation des Récoltes et de la Sécurité Alimentaire

PARGEA : Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles PACVEAR : Projet d'Appui aux chaines de valeur et à l'Entreprenariat Agricole et Rural

PDCV : Projet de développement de la Chaine de Valeur Riz

PNIA : Programme national d'investissement agricole

PRESAR : Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural

PRP/AGIR : Priorités Résilience Pays – AGIR Guinée-Bissau / AGIR Sahel et en Afrique de

l'Ouest

PSO : Plan stratégique et opérationnel

PTFs : Partenaires techniques et financiers

RIMA : Modèle de mesure et d'analyse de l'indice de résilience

ROPPA : Réseau des organisations et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

SAPSSA : Système d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire

SAP : Système d'alerte précoce

SLT : Stratégie décennale à long-terme de la Banque

UE : Union Européenne

UEMOA : Union économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest

UC : Unité de compte

UGP : Unité de gestion du projet

**DONATAIRE** : République de Guinée Bissau

ORGANE D'EXECUTION : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

## Plan de financement

Source	Montant (millions UC)	Instrument
FAT	1,00 million UC	Don FAT Pilier III
COÛT TOTAL	1,00 M. UC	

## Durée – principales étapes (prévues)

Novembre 2021
Février 2022
Mars 2022
Mars 2022
Juin 2024
Juin 2024

#### RESUME DU PROJET

1. Aperçu général du projet. La superposition de crises en Guinée Bissau a engendré de lourdes conséquences sur le secteur agro-sylvo-pastoral, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les moyens d'existence de la majorité de la population qui dépend de l'agriculture. Face à cette situation, le Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des régions Nord ET Est de la Guinée Bissau (PARGEA) vise à contribuer au renforcement de la résilience des populations concernées. La mise en œuvre du PARGEA permettra d'opérationnaliser le Document des Priorités Résilience Pays (PRP AGIR) de la Guinée-Bissau, adopté par le Gouvernement en février 2017 et contribuera ainsi à renforcer la résilience des populations rurales.

D'un montant de 1 000 000 UC, financé par un don FAT pilier III, le projet comprend trois composantes : (1) : Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide ; (2) Appuis divers aux petits producteurs, productrices et autres acteurs ; et (3) Coordination et gestion du Projet. Les principaux résultats attendus du projet se présentent comme suit :

- Renforcement des capacités opérationnelles de : (a) l'Agence Nationale de la Statistique Agricole ; (b) l'Agence Nationale de la Vulgarisation Agricole ; (c) l'Agence Nationale de la Météorologie ; et (d) la Direction des Eaux et Forêts ;
- Elaboration (i) d'un plan d'action pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ii) d'une Stratégie nationale de vulgarisation agricole ; (iii) d'une réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles, (iv) d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une agence de mécanisation agricole ; (v) d'un plan national pour la protection sociale :
- La vulgarisation des foyers améliorés et la promotion des caisses de résilience au profit des femmes ainsi que le renforcement des capacités des productrices et producteurs.
- 2. Évaluation des besoins. La Guinée-Bissau est un Etat en situation de fragilité qui a connu une longue période d'instabilité politique ayant causé des dommages considérables aux structures sociales et économiques et accentué le niveau de pauvreté endémique. En juillet 2020, 54,9% des ménages était en situation de grande vulnérabilité, selon le PAM, avec une insécurité alimentaire touchant davantage les ménages dirigés par une femme (24 %) que ceux dirigés par un homme (19 %). L'agriculture qui contribue pour 45,3 % au PIB, près de 85 % à la création de l'emploi, et plus de 90 % aux exportations du pays, constitue une source de résilience pour réduire de manière très significative la vulnérabilité et la fragilité de la population. Pour permettre au secteur agricole de jouer pleinement ce rôle, il est nécessaire, d'une part, de renforcer les capacités des producteurs, productrices et des structures en charge du développement agricole, et d'autre part, d'actualiser le cadre stratégique national pour assurer la cohérence des différentes interventions.
- 3. **Zone et bénéficiaires visés par le projet.** En ce qui concerne l'amélioration de la résilience alimentaire et nutritionnelle des communautés vulnérables, la priorité sera accordée aux régions Nord et Est de la Guinée Bissau. Comme indiqué dans le document de Priorités Résilience Pays de la Guinée Bissau, les 4 régions les plus vulnérables dans lesquelles une attention particulière sera accordée en matière de renforcement de la résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont : (i) La région d'Oio avec 45.588 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée ou 25% du total de la population (182 352 hbts) ; (ii) La région de Cacheu avec 31.900 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée ou 20% du total de la population (162 034 hbts) ; (iii) La région de Gabu avec 23 160 personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée et sévère ou 15% de la population totale (154 397 hbts), et (iv) La région de Bafata avec 22.685 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée ou 16% de la population totale (145 002 hbts). Dans ces régions, les interventions du PARGEA cibleront les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire. La cible prioritaire portera sur les populations caractérisées par un taux d'insécurité alimentaire sévère.

Pour OIO (11% de la population totale 20058 hbts), Bafata (3% de la population totale soit 4 861 hbts). Une attention particulière sera accordée aux femmes en âge de procréer et aux femmes enceintes.

- 4. **Valeur ajoutée pour la Banque africaine de développement.** Les interventions antérieures de la Banque dans le secteur agricole visaient l'amélioration de la production et la productivité à travers l'augmentation des superficies aménagées et l'accès à des intrants et semences de qualité. Elles visaient également l'élimination des inégalités de genre dans le secteur agricole et l'autonomisation des femmes en soutenant, notamment, l'accès des femmes aux facteurs de productions (terre, intrants, formations...) et en appuyant les chaînes de valeur agricoles à forte représentation féminine. La présente opération complétera et renforcera les résultats des autres opérations en cours ou achevées (le PRESAR¹, le PDCV Riz² et le PACVEAR³). En renforçant les capacités des différents acteurs, le projet crée des conditions favorables pour la durabilité de ces opérations en cours ou futures dans le pays. Enfin, le PARGEA permettra à la Banque de renforcer le dialogue avec le pays sur le sujet de la résilience des populations.
- 5. En qui concerne la gestion des connaissances, la mise en œuvre de ce projet permettra à la Banque d'approfondir sa compréhension de la vulnérabilité et du niveau de fragilité des populations agricoles de la Guinée Bissau notamment les femmes et d'appréhender les capacités des institutions nationales en matière d'alerte précoce et de réponse rapide, afin de mieux orienter ses futures interventions. En outre, le projet permettra de générer des connaissances qui serviront à plusieurs emplois. En effet, l'appui à l'Agence Nationale de la statistique Agricole (ANSA) et à l'Institut National de la Météorologie (INM) permettra à ces deux structures de collecter des données sexospécifiques utiles pour le suivi de la campagne agricole et pour la prise la prise de décisions aussi bien au niveau du gouvernement qu'au niveau des producteurs et productrices. L'appui à la vulgarisation des foyers améliorés permettra la diffusion de cette technologie dans tout le pays.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Projet de réhabilitation du secteur agricole rural

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Projet de développement de la chaine de valeur Riz

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Projet d'Appui aux Chaines de valeurs et à l'Entreprenariat Agricole et Rural

Tableau 1 : Cadre de résultats du projet

CADRE DE R É S U L T A TS					
		T		_	
A INFORMATIONS SU			ı		
■ INTITULÉ ET CODE SAP DU PROJET : Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et I Nord et Est de la Guinée Bissau (PARGEA) (PARGEA) P-GW-007	Exploitations Agrice	oles des régions	<b>I</b> PAYS/RÉGI	ON : Guinée Bissau	
■ OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET : Contribuer à l'amélioration de la résilience acteurs publics et privés	e des populations ag	ricoles, notammer	nt à travers le ren	forcement des capaci	tés institutionnelles des
■ INDICATEUR(S) D'ALIGNEMENT : Personnes bénéficiant des améliorations de l'agriculture	(millions) (RMF);	Population rurale	utilisant une tech	nologie agricole amél	iorée et climato-résiliente
(millions) <sup>○</sup> <sub>+</sub> (RMF) Consommation d'engrais (kilogrammes par hectare de terre arable) (RMF)		_			
B MATRICE DES RÉSU	ULTATS				
CHAÎNE DE RÉSULTATS ET DESCRIPTION DES INDICATEURS	INDICATEUR DU CMR/DE L'ADOA	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE (2021)	CIBLE À L'ACHÈVEMENT (2024)	MOYENS DE VÉRIFICATION
■ ÉNONCÉ D'EFFET 1 : Les capacités des agences nationales à jouer leurs rôles en matière	e d'alerte précoce	et de réponse rap	ide sont renford	ées	
INDICATEUR D'EFFET 1.1 : Cadre stratégique national du secteur agricole et rural, amélioré		Nb de documents stratégiques élaborés	0	6	Rapports d'activités du projet et du MADR-
INDICATEUR D'EFFET 1.2: Capacités opérationnelles nationales renforcées en matière d'alerte précoce et de réponse rapide		Nombre de structures nationales aux opérations renforcées	0	4	Rapports d'activités du projet et du MADR
■ ÉNONCÉ D'EFFET 2 : Les capacités des acteurs du secteur agricoles sont renforcées					
INDICATEUR D'EFFET2.1 : Acteurs (H/F) dont les capacités sont renforcées ♀	X	Nombre	0	1 215 (486)	Rapports d'activités du du projet
COMPOSANTE 1: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES AGRICOLE ET DE MÉCANISATION AGRICOLE	EN MATIÈRE D	'ALERTE PRÉ	COCE, DE RÉ	EPONSE RAPIDE,	
■ ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.1 – Plan d'action national pour la sécurité alimentaire et nutri actualisés	tionnelle et plan d	action national p	our la protectio	on sociale et la gestio	n des risques climatique,
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.1: Plan d'action national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle actualisé		Rapport	0	1	Rapports d'activités du du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.2: Plan d'action national pour la protection sociale actualisé		Rapport	0	1	Rapports d'activités du du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.3: Etude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs-Elaboration d'un Plan d'action et de suivi		Rapport	0	1	Rapports d'activités du du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.4: Stratégie nationale de réponse en cas d'alerte précoce élaborée		Rapport	0	1	Rapports d'activités du du projet
<b>■</b> ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.2: Capacités opérationnelles de l'Agence Nationale des Statisti	que renforcées				
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.1: : Equipements et matériel acquis pour l'ANSA		Lot	0	1	Rapport du projet

INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.2 Agents enquêteurs formés $\mathcal{Q}$	Nbre	0 (0)	60 (25)	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.3: Agents du Système d'Information sur les Marchés (SIM) formés ♀	Nbre	0 (0)	12 (4)	Rapport du projet
<b>■</b> ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.3 : Capacités opérationnelles de la Direction Nationale de la Vulgari	sation Agricole	. ,		
INDICATEUR DE PRODUIT 1.3.1: Equipements et matériel acquis pour la DNVA	lot	0	1	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.3.2: gents formés en technique d'animation♀	Nbre	0 (0)	20 (6)	Rapport du projet
ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.4: Capacités opérationnelles de l'Agence Nationale de Météorologie	(ANM) renforcées			
INDICATEUR DE PRODUIT 1.4.1: Equipements et matériel de suivi météorologique et climatique (pluviomètres, ordinateurs, imprimantes etc) acquis pour l'ANM	lot	0	1	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.4.2: Producteurs formés dans l'utilisation de pluviomètres (25% de femmes)♀	Nombre	0 (0)	600 (300)	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.4.3: Techniciens formés au centre AGRHYMET sur les prédictions climatiques et agro-météorologiques	Nombre	0	4	Rapport du projet
ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.5: Capacités opérationnelles de la Direction des Eaux et Forêts				
INDICATEUR DE PRODUIT 1.5.1: acquisition d'équipements et de matériel (balance			T	D (1 )
numérique, tubes d'alimentation en eau, etc.)	lot	0	1	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.5.2: Agents formés à la collecte et traitement de semences forestières	nb	0	04	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.6.1 : Missions de collecte d'information effectuées par les agences	Nombre	0	04	Rapport du projet et rapport de mission
ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.7: Stratégie nationale de vulgarisation agricole et cadre réglementai	re régissant les organisations p	aysannes et co	opératives agricolo	
INDICATEUR DE PRODUIT 1.7.1 : Stratégie nationale de vulgarisation agricole adoptée	Rapport	0	1	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.7.2 : Cadre réglementaire régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles adopté	Rapport	0	1	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 17.2 : stratégie pour la promotion Entreprises de Services aux Organisations Paysannes élaborée	Rapport	0	1	Rapport du projet
COMPOSANTE 2 : APPUIS DIVERS AUX PETITS PRODUCTEURS ET AUTRES ACTEURS				
ÉNONCÉ DE PRODUIT 2.1: Groupements des agro-multiplicateurs renforcés				
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1.1 : Semences de base fournies aux GAM	Kilogrammes	0	10 000	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1.2 : GAM bénéficiaires de l'appui en semences de base ♀	Nombre	0	40 20	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1.3 : Nombre de producteurs bénéficiaires de l'appui en semences de base ♀	Nombre	0 (0)	600 (300)	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1.4 : Inspecteurs/contrôleurs de semences formés ♀	Nombre	0	10 (4)	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1.5 : Techniciens du laboratoire des semences formés ♀	Nombre	0	5 (2)	Rapport du projet

NONCÉ DE PRODUIT 2.2 : Appui à la santé animale, effectif				
INDICATEUR DE PRODUIT 2.2.1 : Agents communautaires de santé animale formés	Nombre	0 (0)	100	Rapport du projet
pour assurer les soins de santé de proximité ♀ INDICATEUR DE PRODUIT 2.2.1 : Agents du service vétérinaire formés sur les		(0)	(30)	Rapport du projet
systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide $Q$	Nombre	0	(20)	Kapport du projet
NONCÉ DE PRODUIT 2.3 : Appui à la vulgarisation des foyers améliorés, effectif	<u>.</u>			
INDICATEUR DE PRODUIT 2.3.1 : Affiches sur la technique de fabrication des foyers	Nombre	0	5 000	Rapport du projet
améliorés en langues nationales et en portugais préparées et disséminées	d'exemplaires	-		11 1 5
INDICATEUR DE PRODUIT 2.3.2 : Agents vulgarisateurs des techniques de fabrication des foyers améliorés, formés ♀	Nombre	0	20 (10)	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.3.3 : Communautés rurales où les femmes ont été	Nombre	0	20	Rapport du projet
formées à construire des foyers améliorés	Trombie		20	
INDICATEUR DE PRODUIT 2.3.4 : Femmes ayant été formées en construction de fovers améliorés	Nombre	0	1000	Rapport du projet
NONCÉ DE PRODUIT 2.4 : Caisses de résilience autour de la filière maraichère, promues				_
INDICATEUR DE PRODUIT 2.4.1 : Caisses de résilience mises en place	Nombre	0	30	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.4.2 : Femmes bénéficiaires des caisses de résilience	Nombre	0	600	Rapport du proje
NONCÉ DE PRODUIT 2.5 : Plateforme de Concertation des Organisations Paysannes et des Pro	ducteurs Agricoles de Guin	ée-Bissau (QN	COCPA-GB), renf	orcée
INDICATEUR DE PRODUIT 2.5.1 : Equipements et matériel acquis pour les OP	lot	0	1	Rapport du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.5.2 : Membres du Collège National des Femmes de la		0	100	Rapport du projet
Guinée Bissau pour la confection des emballages de produits agricoles de provenance	Nombre	(0)	(50)	
libellée Guinée Bissau, formées ♀		(0)	(00)	
INDICATEUR DE PRODUIT 2.5.3 : Guides pour la gestion des informations lors des Campagnes Agricoles aux seins des antennes de l'Observatoire des Exploitations	Nombre	0	100	Rapport du proje
Familiales, élaborés	Nombre	U	100	
INDICATEUR DE PRODUIT 2.5.4 : Producteurs leaders formés sur les guides pour la		0	200	Rapport du proje
gestion des informations lors des Campagnes Agricoles aux seins des antennes de	Nombre	(0)	(100)	
l'Observatoire des Exploitations Familiales   PUDICATEUR DE PROPERT 2.5.5. de l'inches de		(4)	()	D (1)
INDICATEUR DE PRODUIT 2.5.5 : Ateliers régionaux organisés dans les 4 régions pour sensibiliser - diffuser – les orientations et stratégie opérationnelles du ROPPA en	Nombre	0	4	Rapport du proje
Guinée-Bissau	Nombre	U	4	
INDICATEUR DE PRODUIT 2.5.6 : Producteurs leaders formés sur le développement		0	200	Rapport du projet
organisationnel, la commercialisation des produits agricoles, les questions de prix et de	Nombre	0	200	
organisationner, la commercialisation des produits agricoles, les questions de prix et de		(0)	(100)	
marchés \$\triangle\$				
marchés ♀  NONCÉ DE PRODUIT 2.6 : Participation des acteurs publics et privés aux foires régionales, effe	ective			
marchés ♀  NONCÉ DE PRODUIT 2.6 : Participation des acteurs publics et privés aux foires régionales, effe  INDICATEUR DE PRODUIT 2.6.1 : Acteurs privés dont la participation aux foires		0	10	Rapport du projet
marchés ♀  NONCÉ DE PRODUIT 2.6 : Participation des acteurs publics et privés aux foires régionales, effe	Nombre	0 (0) 0	10 (5) 5	Rapport du projet

# Tableau 2 : CALENDRIER D'EXÉCUTION DU PROJET

	Années			22		2023				2024			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
A	Activités initiales												
a-1	Approbation du don FAT												
a-2	Signature de l'accord de financement												
a-3	Mise en vigueur et satisfaction des conditions préalables au 1 <sup>er</sup> décaissement												
В	Activités de démarrage												
b-1	Confirmation du personnel de l'UGP												
b-2	Mission de lancement du PARGEA GB												
b-3	Acquisition de biens de l'UGP (véhicule, matériel informatique, etc.)												
b-4	Signature des conventions avec les structures partenaires											<u> </u>	
C	Composante 1 : Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de re	épons	e rapi	de									
c-1	Actualisation du plan d'action national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du plan d'action national pour la protection sociale												
c-2	Renforcement des capacités opérationnelles des structures nationales en matière d'alerte précoce et de réponse rapide												
c-3	Élaboration de la stratégie nationale de vulgarisation agricole et du cadre réglementaire régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles												
D	Composante 2: Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs												
d-1	Appui aux Groupements d'agro-multiplicateurs (GAM)-formation des inspecteurs et contrôleurs de semences												
d-2	Appui à la santé animale												
d-3	Appui à la vulgarisation des foyers améliorés												
d-4	Mise en place de caisses de résilience autour de la filière maraichère											<u> </u>	
d-5	Appui à la Plateforme de Concertation des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles												
E	Composante 3: Coordination et gestion du projet												
e-1	Adaptation interne des outils de gestion et de suivi-évaluation												
e-2	Activités de coordination, de gestion, de suivi-évaluation et de communication et rapportage												
e-3	Audit annuel des comptes												
e-4	Rapport d'achèvement												

# PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES DES REGIONS NORD ET EST DE LA GUINEE BISSAU (PARGEA)

La Direction soumet le présent rapport et les recommandations concernant une proposition *de don de 1 000 000 UC du FAT pilier 3* à la République de Guinée Bissau, pour le financement du Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des régions Nord de la Guinée Bissau (PARGEA) (PARGEA).

#### 1 ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION

#### 1.1 LIENS DU PROJET AVEC LA STRATEGIE ET LES OBJECTIFS PAYS

Le PARGEA est parfaitement aligné sur les stratégies nationales du pays, notamment sur le Plan National de Développement (PND) 2020-2023 « Hora chiga », de la Guinée Bissau qui s'articule autour de 6 Objectifs stratégiques et d'un objectif central (Combattre le COVID-19 comme une opportunité pour un nouveau départ économique). Le présent projet s'appuie sur l'Objectif 3 - Développer le secteur productif et les infrastructures dans le pays.

De même, le projet s'aligne à la Politique nationale d'égalité et d'équité de genre qui vise à lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes c'est-à-dire toute inégalité de genre exprimée par des stéréotypes, des préjugés et des pratiques discriminatoires qui entraînent des différences quant à l'accès aux opportunités.

Le projet est également en cohérence avec le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), 2ème génération, adopté en décembre 2017, qui soutient le renforcement des capacités et la résilience des acteurs ainsi que la prévention et la gestion des crises alimentaires.

Le PARGEA s'insère aussi dans les « Priorités résiliences Pays de la Guinée Bissau » (PRP AGIR - adopté en en février 2017), qui vise à réduire structurellement et de manière durable, d'ici 2035 la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en Guinée Bissau, face aux changements climatiques. Le PRP AGIR s'articule autour de 4 piliers : (i) Pilier 1 – Restaurer, renforcer et sécuriser les moyens d'existence et améliorer la protection sociale des communautés et ménages les plus vulnérables, face aux changements climatiques ; (ii) Pilier 2 – Renforcer la nutrition des ménages vulnérables face aux changements climatiques ; (i) Pilier 3 – Renforcer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des ménages vulnérables et leur accès aux aliments ; et (iv) Pilier 4 – Renforcer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de changements climatiques. Le PARGEA s'aligne aussi sur la contribution nationale déterminée de la Guinée Bissau a l'Accord de Paris sur le Climat.

#### 1.2 JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE

La Guinée-Bissau a connu une longue période d'instabilité socio-politique qui a considérablement fragilisé les tissus social et économique, accentué le niveau de pauvreté endémique et mis à mal le fonctionnement de l'administration publique. A cela s'ajoutent, les aléas et les effets négatifs du changement climatique. Le PARGEA est conçu pour contribuer à renforcer la résilience des populations, en renforçant les capacités des structures nationales et des autres acteurs concernés.

Les objectifs du PARGEA cadrent avec les « High's 5 » de la Banque qui ambitionnent de nourrir l'Afrique à l'horizon 2025 et d'améliorer les conditions de vie des populations à travers le développement des chaines de valeur agricoles, le renforcement des capacités des acteurs, la création d'emplois et la génération de revenus. Le projet est aligné à la stratégie à long-terme de la Banque (SLT 2013-2022) qui identifie la fragilité comme un domaine nécessitant une attention particulière à ses deux objectifs directeurs qui visent la croissance inclusive et la transition vers la croissance verte. Le projet est aussi cohérent avec la politique de la banque sur le changement climatique (2021-2030). Par ailleurs, le PARGEA est ligné avec la Stratégie de la Banque en matière de genre « Investir dans les femmes africaines pour accélérer la croissance inclusive » (2021-2025), à travers son pilier 2 portant sur l'insertion professionnelle et la création d'emplois pour les femmes et les jeunes femmes par le

renforcement des compétences et son pilier 3 portant sur l'amélioration de l'accès des femmes aux services sociaux.

En outre le PARGEA consolidera et renforcera les résultats des autres opérations en cours ou achevées (le PRESAR, le PDCV Riz et le PACVEAR).

# 1.3 PRISE EN CONSIDERATION DE L'EXPERIENCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET DES LEÇONS TIREES DANS LA CONCEPTION DU PROJET

En ce qui concerne le secteur agricole, depuis le début de sa coopération avec la Guinée Bissau, la Banque est intervenue à travers 6 projets, dont les deux derniers en cours d'exécution sont : (i) le Projet de Développement de la Chaine de Valeur Riz (PDCV Riz), financé à hauteur de 4,56 millions d'UC; et (ii) le Projet d'Appui aux Chaines de valeurs et à l'Entreprenariat Agricole et Rural (PACVEAR) financé à hauteur de 9,56 millions d'UC. La formulation du PARGEA tient compte dans une large mesure des leçons tirées des projets de la Banque en Guinée Bissau et des recommandations de la dernière revue de la performance du portefeuille qui a été jugée satisfaisante. Cette revue a néanmoins souligné que des efforts devront être consentis sur un certain nombre d'aspects : (i) Priorisation, sélectivité et qualité des nouvelles opérations; (ii) amélioration du démarrage des activités opérationnelles par les Unités de gestion des projets; (iii) Retards dans le processus d'acquisition; (iv) Retards dans la réalisation des audits; (v) Lenteurs dans le traitement des dossiers au niveau de la Banque; (vi) Insuffisance du dispositif du suivi; (vii) Insuffisances dans le suivi des aspects de sauvegardes environnementales et sociales; (viii) Difficultés à apprécier les effets des réalisations des projets; (ix) Faible communication autour des opérations financées par la Banque.

En outre, la conception de la présente opération a également pris en compte : (i) l'implication des acteurs institutionnels et locaux directement concernés, à travers une démarche participative et inclusive; (ii) la nécessaire cohérence, complémentarité et synergie dans les activités retenues avec les projets en cours ; (iii) la maîtrise des processus de passation des marchés et modes d'acquisition et de gestion financière, administrative et comptable, en s'appuyant sur l'équipe du projet PACVEAR, déjà en place et expérimentée dans les procédures de gestion fiduciaires de la Banque ; et (iv) les besoins indispensables en renforcement de capacités des différents acteurs. Tenant compte des orientations stratégiques cidessus mentionnées, la formulation du PARGEA a aussi mis un accent particulier sur certaines thématiques : (i) sécurité alimentaire et nutritionnelle, (ii) système d'alerte précoce pour la prévention des risques, et (iii) résilience aux changements climatiques.

#### 1.4 DURABILITE

Le processus participatif et inclusif qui a sous-tendu l'identification des actions dans le cadre de l'élaboration du document Priorités Résiliences Pays de la Guinée Bissau (PRP AGIR) et du présent projet qui en est décliné, constitue un gage de leur cohérence avec les besoins prioritaires des bénéficiaires et donc d'adhésion des parties prenantes, ce qui constitue un facteur de motivation et de durabilité. De même, la combinaison des actions en matière d'appui institutionnel, d'amélioration du cadre juridique et stratégique, et de renforcement des capacités des acteurs, constitue aussi un atout pour leur pérennisation.

#### 2 DESCRIPTION DU PROJET

#### 2.1 OBJECTIF DU PROJET COMPOSANTES DU PROJET

L'objectif de développement du PARGEA est de contribuer à améliorer la résilience des producteurs à travers le renforcement des capacités des structures nationales et des producteurs. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) l'amélioration du Cadre stratégique national du secteur agricole et rural ; et (ii) le renforcement des capacités opérationnelles nationales en matière de gestion des risques climatiques, d'alerte précoce et de réponse rapide.

#### 2.2 COMPOSANTES DU PROJET

Le projet s'articule autour de trois (03) composantes : (1) Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide ; (2) Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs ; et (3) Coordination et gestion du Projet. Ces composantes sont décrites dans le tableau 3 cidessous.

Tableau 3 : Description des composantes du projet

Composante	Coûts (milliers d'UC)	Description des composantes
Composante 1 - Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide	488,86	Actualisation de plans et élaboration de documents de stratégie/ règlementation (i) Actualisation du plan national pour la sécurité alimentaire, sensible au genre ; (ii) Actualisation du plan d'action national pour la sécurité sociale, sensible au genre ; (iii) stratégie nationale de la vulgarisation ; (iv) réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles ; (iii) Etude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs, productrices et élaboration d'un Plan d'action et de suivi ; (iv) Elaboration de la Stratégie nationale de réponse en cas d'alerte précoce, sensible au genre ; (v) Elaboration d'une stratégie pour la promotion Entreprises de Services aux Organisations Paysannes ; (v) Etude sur l'état des lieux de la production et de l'utilisation de l'information climatique et agro-météorologique dans le système national de vulgarisation.
		Renforcement des capacités opérationnelles des structures nationales en matière d'alerte précoce et de réponse rapide :
		Agence Nationale de la Statistique Agricole (ANSA): (i) acquisition d'un (01) logiciel de suivi des producteurs; de 05 ordinateurs de bureau et 05 onduleurs; 02 ordinateurs portables; 02 imprimantes; 50 GPS et 50 tablettes CAPI; (ii) formation de 60 agents enquêteurs et de 12 agents sur le système d'information des marchés.
		Direction Nationale de la Vulgarisation Agricole (DNVA): (i) acquisition, de 04 ordinateurs de bureau et 04 onduleurs; 02 ordinateurs portables; 01 imprimantes; 20 GPS et 20 tablettes; (ii) formation de 20 agents vulgarisateurs en techniques d'animation.
		Agence Nationale de Météorologie (ANM): (i) acquisition de 10 postes pluviométriques, 04 stations agrométéorologiques dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'observation météorologique; 600 pluviomètres; (ii) formation de 04 agents au centre AGRHYMET sur la base données CLIDATA.
		Direction générale des Forêts et de la Faune (DGFF): (i) acquisition de 200 tubes PVC et de 02 balances numériques; (ii) formation de 04 agents sur la collecte et le traitement des semences forestières au Centre National de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts et des Parcs nationaux (CNFTEFPN ex EATA) de Ziguinchor.
		<i>Appui à l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole</i> (i) acquisition de 02 ordinateurs de bureau ; 02 onduleurs ; 02 imprimantes
		<b>Missions de collecte d'informations :</b> L'appui à la réalisation de huit (08) missions d'Évaluation des Récoltes et de la Sécurité Alimentaire (MERSA).
	367,87	Appui aux Groupements d'agro-multiplicateurs (GAM): (i) Fourniture de 10 tonnes de semences de base de riz résilientes au climat à environ 600 agro-multiplicateurs dont 50% de femmes; (ii) Formation de 10 inspecteurs et de 10 contrôleurs de semences à l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) dont 50% de femmes
		Appui à la santé animale : (i) atelier de Formation de 100 agents communautaires de santé animale, dont 30 femmes, pour assurer les soins de proximité ; (ii) atelier de Formation de 40 agents des services vétérinaires dont 20 femmes en matière de gestion des risques climatiques, et d'alerte précoce et de réponse rapide

Composante 2: Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs		Appui à la vulgarisation des foyers améliorés : (i) Élaboration et diffusion des affiches sur la technique de fabrication des foyers améliorés, en langues nationales (4 500) et en portugais (500); (ii) Formation de 20 agents de vulgarisation sur les techniques de fabrication des foyers améliorés dont 10 femmes; (iii) Formation de 1000 femmes dans les communautés rurales aux techniques de fabrication des foyers améliorés.  Mise en place de caisses de résilience autour des périmètres maraichers: (i) mise en place de 30 caisses de résilience; (ii) formation des membres sur le crédit et l'épargne ainsi que la gestion d'une caisse et (iii)accès d'au moins 600 femmes aux caisses de résilience.
		Appui à la Plateforme de Concertation des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de Guinée-Bissau (QNCOCPA-GB): (i) acquisition de 03 ordinateurs de bureau; une imprimante et 02 ordinateurs portables; (ii) Formation de 100 femmes en confection d'emballage; (iii) Confection de 100 guides pour la gestion des informations lors des campagnes agricoles; (iv) Formation de 200 producteurs leaders, dont 50% de femmes, à l'utilisation de ces guides sur le développement organisationnel et la commercialisation; (vi) Organisation des ateliers régionaux pour sensibiliser - diffuser – les orientations et stratégie opérationnelles du ROPPA en Guinée-Bissau
		Participation aux foires régionales: (i) Le projet financera la participation de 15 acteurs nationaux dont 10 du secteur privé et 5 du secteur public aux foires régionales organisées dans l'espace CEDEAO, au cours des deux années de mise en œuvre. Les femmes représenteront au moins 50 % des bénéficiaires
Composante 3: Coordination et gestion du projet	143,27	(i) Coordination et pilotage des activités du projet, (ii) gestion administrative, comptable et financière, (iii) acquisition des biens, travaux et services, (iv) mise en œuvre d'un plan de communication et (v) suivi-évaluation de l'exécution du projet

#### 3 COÛT DU PROJET ET DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

#### 3.1 ESTIMATIONS DES COUTS

**Le coût du Projet** est estimé à 1 000 000 d'UC hors taxes et hors frais de douanes (790 millions de F CFA). Le plan de financement, les coûts estimatifs par composante et par catégorie de dépenses sont présentés ci-après. Le tableau des coûts détaillés figure en annexe 7.

#### 3.2 PLAN DE FINANCEMENT

Les coûts des activités du projet seront supportés par la Banque et seront financés par un don du pilier III de la FAT. Tenant compte du contexte de fragilité du pays, l'Etat bissau-guinéen prendra en charge les taxes et les droits de douanes, mais n'interviendra pas directement dans le financement du projet.

Tableau 4

SOURCE	MONTANT EN UC	MONTANT EN FCFA	INSTRUMENT
FAD/FAT	1 million	790 millions	Don FAT Pilier III
TOTAL	1,00 million	790 millions	Doll FAT Filler III

#### 3.3 COÛT ESTIMATIF

La répartition du coût du projet par composante se présente comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 5: Coûts estimatifs par composante

	Mil	lions de FO	CFA	M	%		
Composantes		ML	Total	Devises	ML	Total	Devises.
Composante 1 Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide, de vulgarisation agricole	207	150	357	262	190	452	58
Composante 2 : Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs	86	182	268	109	231	339	32
Composante 3 : Coordination et gestion du Projet	31	79	110	39	100	139	28
Coût total du projet	324	411	735	410	521	930	50.78
Provision aléas physiques (4%)	8	24	32	10	30	40	25
Provision hausse des prix (3%)	6	18	24	8	22	30	25
TOTAL	337	453	790	427	573	1000	43%

#### 4 DISPOSITIF INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN ŒUVRE

#### 4.1 CALENDRIER D'EXECUTION.

La durée d'exécution du présent projet est de 30 mois. Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre est détaillé comme suit :

Tableau 7

Activités	Date/période	Responsables		
1. Elaboration du rapport simplifié	Septembre-octobre 2021	BAD/GVT		
d'évaluation				
2. Signature de l'accord de financement	janvier 2022	BAD/GVT		
3. Entrée en vigueur et conditions suspensives	Février 2022	BAD/GVT		
4. Lancement du projet	Mars 2022	GVT/BAD		
5. 1 <sup>er</sup> décaissement	Mars 2022	GVT/BAD		
6. Mise en œuvre des activités	Janvier 2022-juin 2024	UGP/ ONG/ Directions		
		techniques/ Consultants/		
		Firmes/ Entreprises		
7. Audit des comptes	Juin 2023 et Juin 2024	Auditeur externes		
8. Rapport d'achèvement du projet	Juin 2024	GVT/BAD		

#### 4.2 ORGANE D'EXECUTION DU PROJET.

Le projet sera placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et mis en œuvre par l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Chaine de Valeur Riz et à l'Entreprenariat Rural (PACVEAR). Le choix de cette unité de gestion est justifié par son expérience en matière de coordination et de gestion de projet, et par l'expérience de ses experts en maîtrise des procédures de gestion financière et comptable et de passation de marchés de la Banque. Ce choix est également motivé par le fait qu'il s'agit d'une opération qui vient compléter et consolider les acquis du PACVEAR. La mise en œuvre du projet à travers ce dispositif institutionnel déjà existant et fonctionnel, permettra un gain de temps et des économies, au vu du faible montant du financement alloué et du délai relativement court, pour son exécution.

Le personnel clé de l'unité de gestion actuelle du PACVEAR comprend : un coordonnateur, un responsable administratif et financier assurant la gestion comptable, un spécialiste en acquisition, un responsable de suivi-évaluation, un expert en génie rural, et un agronome expert en chaine de valeur. Au niveau des acquisitions, le projet sera renforcé par un Consultant International assistant technique en passation des marchés.

Pour la mise en œuvre, l'unité de gestion du projet fera recours à des prestataires privés ou de la société civile (consultant(e)s, formateurs/trice, entreprises, fournisseurs) qui seront recrutés sur une base compétitive, et avec lesquels elle signera des contrats. Elle signera également des conventions et protocoles avec des Direction techniques de l'Administration et des ONG.

#### 4.3 PILOTAGE

Le comité de pilotage actuel du PACVEAR, présidé par le Ministre du MADR ou un représentant désigné, assurera le pilotage du projet. Il aura pour fonction notamment : (i) de suivre l'exécution du projet ; (ii) de veiller à la cohérence et à la planification des activités éligibles ; (iii) de faire la revue annuelle du rapport d'activités, ainsi que l'approbation du programme technique et budget annuels ; (iv) d'identifier les contraintes et opportunités d'amélioration des effets du projet ; et (v) de s'assurer de la conformité technique et méthodologique par rapport aux objectifs du projet, aux objectifs document Priorités résiliences Pays de la Guinée Bissau (PRP AGIR), PSO de Terra Ranka et des politiques sectorielles pertinentes dont le PNIA, 2ème génération. Le Comité de Pilotage se réunira deux fois par an pour examiner les résultats du projet, valider les états financiers, discuter des programmes et approuver les budgets y relatifs.

#### 4.4 MODALITES D'EXECUTION

#### 4.4.1 Passation des marchés

#### 4.4.1.1 Politique et Cadre de passation des marchés applicables

Conformément aux dispositions du paragraphe 10.2 de la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, toutes les acquisitions de biens, travaux et services de consultants financés par les ressources de la Banque, se feront conformément à la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque (« Politique d'acquisition de la BAD »), édition octobre 2015 et selon les dispositions mentionnées dans l'Accord de financement. En application de cette Politique et suite aux différentes évaluations conduites, il a été convenu que :

Les acquisitions de biens, de services non-intellectuels et de services de consultants se feront conformément aux méthodes et procédures d'acquisitions du Cadre de passation des marchés de la Banque (« Système de la Banque »). Ces acquisitions financées partiellement ou entièrement sur les ressources de la Banque seront mises en œuvre au moyen des Dossiers Standards de Sollicitation (DSS) les plus appropriés de la Banque

#### 4.4.1.2 Evaluation des risques et des capacités en matière d'acquisitions (ERCA)

Afin de tenir compte des spécificités du programme, la Banque a évalué : (i) les risques aux niveaux national, sectoriel et du projet ; et (ii) les capacités de l'agences d'exécution. Les résultats de ces évaluations ont conclu à un niveau de risque « *substantiel* » pour la passation des marchés et ont permis de déterminer que toutes les acquisitions prévues dans le cadre du Projet se feraient suivant le Système de la Banque.

#### 4.4.1.3 Modalités de passation des marchés

Les modalités de passation des marchés ont été étudiés en tenant compte de la situation du marché, du montant des besoins, des capacités des acteurs, des risques en jeux et des contraintes des textes applicables en la matière. Le détail desdites modalités notamment le système de passation des marchés applicables, les estimations de coût, le mode d'acquisition, le type de contrôle, et le calendrier convenu entre l'Emprunteur et la Banque, est décrit au niveau de l'Annexe relative aux acquisitions du présent rapport d'évaluation du projet.

#### 4.4.2 Décaissements

Les décaissements se feront conformément aux règles et procédures de la Banque et essentiellement par : (i) la méthode du paiement direct pour le paiement des contrats de services des consultants, de l'audit externe et des acquisitions de biens ; et (ii) la méthode du compte spécial ou fonds de roulement pour le paiement des dépenses de fonctionnement de la coordination du projet, des dépenses

d'organisation des ateliers, des frais de missions, des formations et des petits contrats. Les avances de fonds de roulement seront décaissées dans un compte spécial ouvert au nom du projet dans une banque commerciale jugée acceptable par la Banque. Ledit compte fonctionnera conformément aux règles et procédures de la Banque. Les ressources de la FAT sont décaissables en USD ou en EURO, tout risque (gain ou perte de change) lié à la conversion de devise est à la charge du donataire. Le Ministère de l'économie, des finances devra désigner les signataires des demandes de décaissement auprès de la Banque.

#### 4.4.3 Gestion Financière

La responsabilité de la gestion administrative, financière et comptable du Projet incombera à l'Unité de Gestion du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz (PDCV-Riz) et du PACVEAR. L'évaluation des capacités de cette UGP a démontré qu'elle dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables approuvé par la Banque et d'un logiciel intégré adapté à la gestion des projets de développement qui devra être reparamétré pour prendre en compte ce nouveau financement.

Les comptes seront tenus sur la base d'une comptabilité d'engagement, de type privé. Le plan comptable élaboré sur la base des normes du droit comptable révisé de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) en vigueur en Guinée Bissau, sera mis à jour pour tenir compte des activités induites par le financement du pilier 3 de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT). Le logiciel devra être paramétré de manière à (i) comptabiliser les dépenses par composantes et par activités et les ressources par source de financement ; (ii) obtenir les trois niveaux d'enregistrement, de validation, et d'approbation. Il sera mis en place un système de sauvegarde des écritures sur disque externe ainsi qu'un système d'archivage et de classement correct. La gestion budgétaire sera rigoureusement utilisée. Ainsi, le programme de travail et le budget annuel (PTBA), ainsi que des rapports trimestriels de suivi financier, basés sur l'exécution du PTBA, seront rédigés en prenant en compte le nouveau financement. Des rapports de suivi financier seront également rédigés, annexés aux rapports trimestriels d'activités et transmis à la Banque quarante-cinq (45) jours au plus tard après la fin de chaque trimestre.

Audit externe: L'audit des comptes du PACVEAR est réalisé par une firme d'audit externe indépendante. Cette firme est recrutée sur la base de termes de référence préalablement convenus avec la Banque et selon ses règles et procédures. Le contrat d'audit est de trois ans non renouvelables et l'auditeur est tenu de déposer son rapport au plus tard six mois après la clôture de l'exercice auquel la mission se rapporte. Pour ce qui concerne la présente opération, la même firme auditera les états financiers se rapportant au don FAT à travers un avenant qui sera signé avec ladite firme.

#### 4.5 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Au titre des politiques de sauvegarde environnementale de la Banque, le Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée Bissau (PARGEA), a été classé à la catégorie 3. L'Autorité compétente pour l'évaluation environnementale (Autoridade de Avaliação Ambiental Competente - AAAC) de Guinée Bissau a également classé le projet à la catégorie C, équivalente à la catégorie 3 des sauvegardes de la Banque, conformément à la Loi N°10/2010 du 24 Septembre 2010, portant sur l'évaluation environnementale. Au vu des activités proposées, le PARGEA n'affecte pas négativement l'environnement, directement ou indirectement et ces activités sont peu susceptibles d'induire des impacts négatifs sociaux. Ils ne nécessitent donc pas une évaluation environnementale et sociale. Au-delà de la catégorisation, aucune action n'est requise. Néanmoins, la conception correcte de ce projet pourrait nécessiter la réalisation d'analyses spécifiques sur le genre, sur les changements climatiques, sur les considérations institutionnelles, ou d'autres études spécifiques d'aspects sociaux essentiels pour anticiper et gérer les impacts imprévisibles sur les communautés concernées.

#### 4.6 CHANGEMENT CLIMATIOUE ET CROISSANCE VERTE

Le projet est classé dans la catégorie 2 selon le système de sauvegarde climatique de la Banque. Ce qui signifie que le projet est modérément vulnérable aux impacts du changement climatique. Particulièrement les risques climatiques tels que les sècheresses, l'irrégularité et la rareté des pluies peuvent affecter les productivités agricoles et compromettre l'atteinte des résultats du projet. Dans sa conception, le projet vise en renforcer les capacités d'observations et de prévisions météorologiques et de gestion des risques des climatique dans le secteur agricole. Le projet prévoit particulièrement la réhabilitation du réseau d'observation météorologique ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles de l'Agence Nationale de Météorologie (ANM) à travers l'acquisition de 10 postes pluviométriques, de 04 stations agrométéorologiques et de 600 pluviomètres. Il appuiera aussi la formation de 04 agents au centre AGRHYMET sur la base donnée CLIDATA en vue de d'améliorer leur connaissance en matière de prédictions climatiques et agro-météorologiques. Le projet va aussi renforcer le système de gestion et de gouvernance des ressources naturelles notamment des forêts et des ressources en eau à travers un renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la Direction générale des Forêts et de la Faune (DGFF). Il facilitera l'accès des agriculteurs aux semences résilientes au climat, et aussi soutenir la réalisation d'une étude sur l'état des lieux de la production et de l'utilisation de l'information climatique et agro-météorologique dans le système national de vulgarisation. Le projet s'aligne donc sur les options d'adaptation au changement climatique définies dans la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) de la Guinée Bissau, de même que sur la politique de la Banque sur le changement climatique (2021-2030).

#### 4.7 GENRE

La Guinée-Bissau se classe 28e sur 51 pays selon L'indice de l'égalité des genres en Afrique développé par la Banque et la CEA, avec un faible score (0.165) sur la dimension représentation et l'autonomisation. Les femmes représentent environ 49% de la main d'œuvre agricole et jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Toutefois, les écarts de genre et fondés sur les normes sociétales et les stéréotypes discriminent les femmes quant à l'accès aux facteurs de production et impact leur productivité.

Ainsi, le Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée Bissau (PARGEA), est classé catégorie 2 suivant le système de marqueur selon le genre (GMS) de la Banque. Il mettra l'accent sur l'autonomisation des femmes et leur accès aux services sociaux de base dans un but de résilience. Le genre sera abordé de manière transversale dans la mise en œuvre du projet et à travers les actions suivantes : (i) actualisation et élaboration, sensible au genre, de plans et de documents de stratégie/règlementation; (ii) la formation de 600 producteurs, dont 50% de productrices, à l'utilisation de pluviomètres ; (iii) l'appui en semences de base à 600 GAM dont 50% de femmes ; (iv) l'appui en semences de base à 600 producteurs dont 50% de productrices ; (v) la formation de 100 agents communautaires de santé animale, dont 30% de femmes, pour assurer les soins de santé de proximité; (vi) formation de 40 agents du service vétérinaire, dont 20 femme, sur les systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide; (vii) formation de 20 agents vulgarisateurs des techniques de fabrication des foyers améliorés dont 10 femmes ; (viii) : la formation de 1000 femmes en construction de foyers améliorés ; (ix) mise en place de 30 Caisses de résilience autour de la filière maraîchère; (x) la formation de 200 Producteurs leaders, dont 50 % de productrices, sur les guides pour la gestion des informations lors des Campagnes Agricoles aux seins des antennes de l'Observatoire des Exploitations Familiales; (xi) la formation de 200 Producteurs leaders, dont 50 % de productrices, sur le développement organisationnel, la commercialisation des produits agricoles, les questions de prix et de marchés; (xii) la participation subventionnée des acteurs publics et privés aux foires régionales avec 50 % de femmes bénéficiaires ;(xiii) la formation de 10 Inspecteurs/contrôleurs de semences dont 04 femmes; (xiv) la formation de 05 techniciens du laboratoire des semences, dont 02 femmes.

En outre, une attention particulière sera portée au recrutement des partenaires d'exécution du projet. À cet effet, l'élaboration des termes de référence et le processus de recrutement intègreront la thématique du genre.

#### 4.8 SUIVI

Le suivi des activités du PARGEA sera assuré par l'unité de gestion du PACVEAR. Le système de suivi-évaluation actuellement en place sera adapté pour tenir compte des nouvelles activités retenues, et des résultats et effets attendus, et tels que figurant dans le cadre de résultats du présent projet. Ce système sera participatif et fournira de manière régulière des informations sur les indicateurs de performance et d'impact ainsi que sur l'exécution des activités planifiées. Pour la collecte et le suivi des données, les partenaires du projet seront systématiquement impliqués. Le cadre de suivi-évaluation intégrera des données désagrégées par genre de façon à rendre plus lisibles les résultats sur les femmes, les jeunes et les groupes les plus vulnérables. Des enquêtes ciblées pourront également être conduites pour mieux apprécier les questions relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition, et aux aspects liés à la vulnérabilité et à la résilience. Les informations collectées alimenteront le dispositif de suiviévaluation au niveau du MADR, afin de capter les valeurs réelles et de mesurer les effets et résultats du projet. Ceux-ci seront consignés dans des rapports d'activités périodiques, faisant ressortir le niveau d'avancement du projet et l'atteinte des résultats. Des missions de suivi-évaluation externes, impliquant les départements sectoriels concernés et le GAPLA, seront également régulièrement organisées par le Gouvernement, en appoint des deux missions de supervision annuelle organisées par la Banque africaine de développement.

#### 5 CADRE JURIDIOUE

#### 5.1 Instrument legal.

Le Projet sera entièrement financé par un don du pilier III de la FAT d'un (1) million d'UC. L'instrument juridique du Projet sera un Protocole d'accord de don qui sera conclu entre la République de Guinée Bissau et la Banque.

#### 5.2 CONDITIONS ASSOCIEES A L'INTERVENTION DE LA BANQUE.

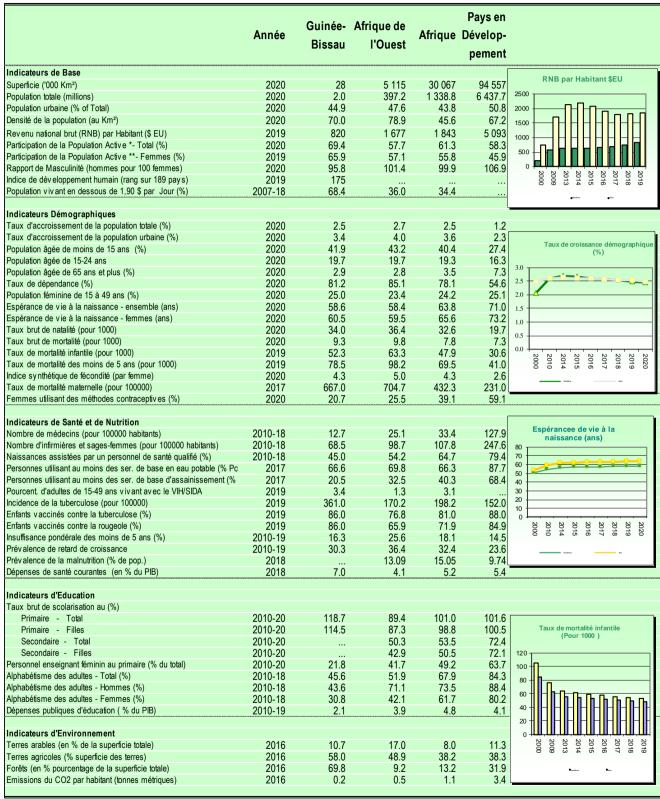
Le protocole d'accord de don entrera en vigueur à la date de signature par le Donataire, d'une part et la Banque et le Fonds, d'autre part. Le premier décaissement du don sera subordonné à l'entrée en vigueur du protocole d'Accord de don, et à la preuve de la réalisation par le Donataire des deux conditions préalables suivantes : (i) La soumission de preuves satisfaisantes de l'extension du mandat du personnel clé de l'unité de gestion du projet «PACVEAR» au Projet (i.e. le coordonnateur, le responsable administratif et financier, le spécialiste en passation de marchés, l'ingénieur agronome, et le spécialiste en suivi-évaluation) ; et (ii) La soumission de preuves satisfaisantes de l'extension du mandat du comité de pilotage du PACVEAR au Projet.

#### 6 RECOMMANDATION

Au regard de ce qui précède et conformément aux directives opérationnelles relatives à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la fragilité et de renforcement de la résilience en Afrique et à la Facilité d'Appui à la Transition (FAT), il est recommandé au Vice-Président-RDVP d'approuver le montant de 1 000 000 d'UC, sollicité par la République de Guinée Bissau sur le pilier III du guichet de la FAT pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des régions Nord et Est de la Guinée Bissau (PARGEA).

#### ANNEXE I. INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

# Guinée-Bissau Indicateurs socio-economiques comparatifs



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mars 2021

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ...: Données non disponibles. \* Participation à la population active, total (% de la population totale âgée de 15+)

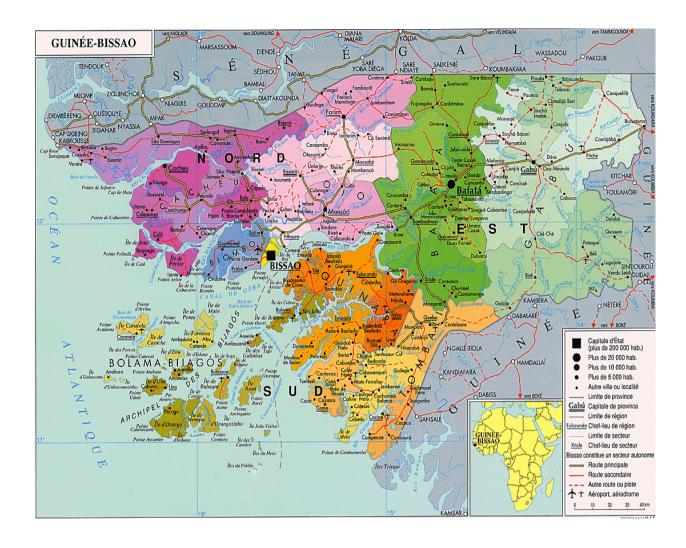
<sup>\*\*</sup> Participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15+)

# ANNEXE II. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE LA BAD EN GUINEE BISSAU

GUINEA-BISSAU: Bank's ongoing portfolio as of September 30, 2021

Project name	Approval date	Commitment date	FinDisb date	Amount approved	Disb. ratio
		Communicate date		(million UA)	(%)
NATIONAL OPERATIONS				67,24	28.5%
AGRICULTURE				13,75	20%
Project of development of rice value					
chains in the regions of Bafatá and Oio (PDCV RIZ)					
- ADF Loan	23/01/2017	05/12/2017	31/12/2022	0,39	39.6%
- ADF Grant	25/01/2017	03/12/2017	31/12/2022	0,09	78.7%
- TAF Loan				3,32	59.4%
- TAF Grant				0,39	19.6%
Value Chain and Agricultural and Rural					
Entrepreneurship Support Project					
(PACVEAR)					
- ADF Loan	16/09/2019	23/12/2019	31/12/2024	1,06	0.8%
- TSF Loan				3,04	0.2%
- TSF Grant				5,46	8.7%
ENERGY				33,98	41.6%
Project of improvement of electricity					
supply in the city of Bissau (PASEB)	08/07/2015	16/11/2015	30/09/2022	7.40	66.70/
- ADF Loan				7,18	66.7%
- ADF Grant				6,12	62.9%
Project of development of electricity distribution system in the city of Bissau					
- ADF Loan	03/07/2018	31/08/2018	31/12/2022	8,04	24%
- ADF Grant	03/07/2018	31/06/2016	31/12/2022	6,96	26.1%
- TSF Loan				5,00	26.9%
Project of Hydroelectric Central of				İ	
Saltinho/Preparation studies - SEFA Grant	14/09/2015	-	30/06/2022	0,68	60.2%
TRANSPORT				1,41	22.6%
Feasibility study for the construction of					
the deep-sea mineral and commercial	14/12/2018	01/08/2019	31/03/2023	1,41	22.6%
port of Buba - FPPI-NEPAD Grant					
SOCIAL				11,85	0%
Coronavirus Pandemic Support Project - TSF Grant	17/12/2020	10/09/2021	31/05/2023	0,89	0%
13F Grant	17/12/2020	10/09/2021	31/05/2023	5,96	0%
TSF Grant	17/12/2020	10/03/2021	31/03/2023	3,30	070
Project to Support the Empowerment and					
Financial Inclusion of Women and Youths	17/05/2021	22/06/2024	24 /07 /2026	F 00	0%
In the Cashew, Fruit and Vegetable	17/05/2021	23/06/2021	31/07/2026	5,00	0%
Sectors (PAIFJ) - ADF Loan					
GOVERNANCE				6,25	31.3%
Project of reinforcement of economic	01/07/2015	15/11/2015	31/12/2021	5,00	14.3%
governance (PARGEF) - TSF Grant				· ·	
Project of reinforcement of institutional capacity in the justice sector (PARCI-SJ)	21/04/2017	16/11/2017	30/09/2021	1,25	100%
- TSF Grant	21/04/2017	10/11/2017	30/03/2021	1,23	100%
REGIONAL OPERATIONS				28,11	6.4%
ENERGY				4,50	40.2%
OMVG Energy Project				,,,,,,	
- ADF Loan	30/09/2015	16/11/2015	31/12/2022	3,81	33.9%
- ADF Grant				0,69	76.1%
TRANSPORT				23,61	0%
Boké-Québo Road Development Project					
- ADF Grant	10/10/2018	07/01/2019	31/12/2023	14,17	0%
- FIAf Grant	10/10/2018	07/01/2019	31/12/2023	7,94	0%
- TSF Grant				1,50	0%
Grand Total Engagement				95,35	22%

### ANNEXE III. CARTE DE LA GUINEE BISSAU



#### ANNEXE IV CONTEXTE DE FRAGILITE DE LA GUINEE BISSAU

- La Guinée-Bissau est confrontée à des facteurs économiques et structurels de fragilité multiformes qui affectent son environnement institutionnel, géographique, sécuritaire, politique et socio-économique. Ces fléaux, qui se renforcent mutuellement, reposent principalement sur des problèmes structurels de longue date, hérités du régime colonial et de la lutte pour l'indépendance qui s'en est suivie. Les principales sources de fragilité de la Guinée Bissau se résument comme suit : (i) le déficit en matière d'infrastructures, (ii) l'extrême pauvreté et le chômage élevé des femmes et des jeunes, et la rareté d'opportunités pour leur insertion socio-professionnelle, (iii) la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes du fait de sa faible diversification et de sa forte dépendance au secteur primaire, notamment à la production de la noix de cajou, (iv) l'exclusion socio-économique de certaines couches vulnérables, et (v) un contexte politique instable et incertain. D'autres facteurs, d'ordre social et démographique, jouent également un rôle « d'accélérateurs de fragilité » et sont à prendre en compte dans le cadre de ce projet, à savoir (i) les différentes formes de violences basées sur le genre, et (ii) une croissance démographique et l'exode rural, qui constituent une menace réelle à la stabilité du pays.
- Le défi principal en Guinée Bissau est de renforcer la résilience institutionnelle, économique et sociale, tout en renforçant les capacités des acteurs étatiques et non-étatiques, en réduisant les disparités entre les hommes et les femmes, et en accompagnant la transformation structurelle du pays avec la mise en place d'infrastructures clés pour une croissance inclusive et verte. En effet, le pays fait face à un déficit d'infrastructures énorme, qui constitue une contrainte majeure à une croissance soutenue et inclusive de l'économie Bissau-Guinéenne. La faiblesse des investissements en milieu rural et la génération d'enclaves économiques et sociales ont engendré depuis son indépendance une croissance urbaine, non accompagnée des programmes et plans de développement adéquats, et s'est faite dans des conditions désorganisées, aggravées par l'instabilité politique. En effet, les zones agricoles sont restées sans raccordement aux infrastructures, ni accès aux services de base, limitant ainsi toutes initiatives de développement pouvant générés des emplois décents et un accès équitable aux biens et services de l'Etat sur tout le territoire. Cet exode rural aggrave le chômage et la pauvreté urbaine, qui constitue, à son tour, un risque supplémentaire de vulnérabilité. Malgré les efforts importants fournis par le gouvernement pour la stabilisation politique et économique du pays, notamment à travers l'élaboration et l'adoption du document stratégique « vision 2015-2025 Terra Ranka », le pays s'est situé en 178ème position mondiale sur 188 en termes d'IDH selon le rapport 2015 des Nations Unies, avec plus de 80% de la population qui vit sous le seuil de pauvreté. Cette pauvreté touche surtout les jeunes et les femmes. Dans ce contexte, le secteur de l'agriculture peut non seulement servir d'outil pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, mais également contribuer à la réduction de la pauvreté, en freinant l'exode rural.
- Le PARGEA contribuera à la réduction de la fragilité en prenant en compte dans sa formulation et sa mise en œuvre, les mesures suivantes : (i) Renforcer les acteurs non-étatiques tels que les associations de base, les ONG locales et le secteur privé dans leur engagement économique et citoyen ; (ii) Renforcer le dialogue avec le gouvernement Bissau-Guinéen, ainsi qu'avec les autres PTF pour être informé de l'évolution de la situation politico-sécuritaire et intégrer le risque politique dans le dispositif de suivi et évaluation du projet ; (iii) S'assurer que le projet tienne compte des sensibilités sociales, en prenant soin de ne pas renforcer l'exclusion de certaines couches de la société, en s'assurant notamment de l'équité-genre dans les prises de décision liées à l'accès à la terre au niveau communautaire; (iv) S'assurer que le projet prévoit des activités connexes visant l'autonomisation des couches les plus vulnérables de la société, tout en travaillant en phase avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de la Cohésion Sociale; et (v) Mettre en œuvre, dans le projet, des activités de sensibilisation et de responsabilisation de la population dans la zone d'intervention du projet, sur les bonnes pratiques en matière de nutrition et l'atteinte de la sécurité alimentaire.

## ANNEXE V: OBJECTIFS PAR COMPOSANTE ET SOUS-COMPOSANTE

Composantes et sous-composantes	Objectifs
Composante 1 : : Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide, de vulgarisation agricole et de mécanisation agricole	Actualisation de plans nationaux pour assurer plus de cohérence des orientations en matière d'alimentation, de nutrition et de protection sociale.  Il s'agit aussi de soutenir et renforcer la collecte et la diffusion régulière et systématique de données relatives aux risques de crises liées à la sécurité agricole, alimentaire et nutritionnelle dans l'ensemble du pays; d'anticiper les actions à déployer au plus tôt dans les cas où le niveau d'alerte serait dépassé et de suivre l'évolution de la résilience des moyens d'existence agricoles, pastoraux et forestiers des populations cibles afin d'optimiser en continue l'impact des interventions
1.1/ Actualisation du plan d'action national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du plan d'action national pour la protection sociale	Ajuster les plans nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de protection sociale, en y intégrant des mesures de réduction des risques de crise tels que l'intégration de mesures d'adaptation au changement climatique.
1.2/ Renforcement des capacités opérationnelles des agences nationales en matière d'alerte précoce et de réponse rapide	Renforcer les capacités des agences, afin de renforcer la collecte et la diffusion régulière et systématique de données relatives aux risques de crises liées à la sécurité agricole, alimentaire et nutritionnelle dans l'ensemble du pays
1.3/ Élaboration de la stratégie nationale de vulgarisation agricole et de la réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles	Mettre en place un cadre permettant la diffusion de technologies agricoles à un plus grand nombre de producteurs et de ruraux pour améliorer la productivité et s'adapter aux changements climatiques. Disposer d'un cadre permettant de mettre de l'ordre dans le secteur associatif en milieu rural
1.4/ Étude faisabilité de la création d'une Agence Nationale de Mécanisation Agricole	Evaluer la pertinence de la mise en place d'une structure en charge de la mécanisation du secteur
Composante 2 : Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs	Il s'agit ici de soutenir la diversification et l'accumulation des moyens d'existence bases sur l'agriculture, l'élevage et la forêt, des plus vulnérables; de préserver le potentiel naturel productif des milieux exploités; de soutenir et sécuriser la production, la transformation, la commercialisation des produits; et de réduire la vulnérabilité des communautés face aux risques de crise.
	Le tout contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutrition; au relèvement socio-économique des populations.
2.1/ Appui aux Groupements d'agro- multiplicateurs (GAM)	Soutenir les productions semencières (à travers les groupements agri-multiplicateurs [GAM]) adaptées au changement climatique afin d'accroitre leur capacité à produire des semences améliorées, former des inspecteurs en matière de contrôles pour assurer la qualité des semences de base et de celles produites par les agro-multiplicateurs.
2.2/ Appui à la santé animale	Soutenir les communautés à la base pour améliorée l'accès aux soins de base, à la vaccination aux soins de santé primaires des animaux et améliorer l'information et sensibilisation des éleveurs sur les maladies animales, améliorer les systèmes d'alerte précoce ainsi que les interventions techniques en élevage en situation d'urgence Soutenir l'accès et la disponibilité en viande notamment aux abords des grandes villes. Favoriser l'intégration des systèmes de production agricoles et pastoraux pour des considérations économiques et politiques
2.3/ Appui à la vulgarisation des foyers améliorés	Renforcer le niveau d'optimisation des ressources en bois énergie par la vulgarisation à un très grand nombre de femmes de technologies économes
2.4/ Appui aux caisses de résilience autour de la filière maraichère	Soutenir les productions communautaires maraichères et céréalières (dans les zones peuplées, assurer des revenus rapides et échelonnés, diversifier l'apport nutritionnel), par la promotion de l'épargne et du crédit, la diversification des cultures, le stockage et la gestion des revenus
2.5/Appui à la Plateforme de Concertation des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de Guinée-Bissau (QNCOCPA-GB/ROPPA)	Impliquer les producteurs à travers leurs organisations sur la gestion des informations lors des campagnes agricoles au sein de l'observatoire des exploitations agricoles familiales, renforcer le niveau de développement organisationnel, et la commercialisation des produits, faire connaître d'avantage le réseau au sein des populations agricoles à la base
2.6/ Appui à la participation aux foires régionales	Favoriser le commerce intra régional et la mise en relations des acteurs

## ANNEXE VI: MODALITÉS D'ACQUISITION

#### 1.1 Evaluation du système national de passation des marchés

L'évaluation du système national des marchés publics a été fait par la Banque en 2020 dans le cadre du RACI et a permis de conclure à un niveau de risque **élevé**. En effet cette évaluation a permis d'identifier les points de préoccupations suivants listé dans le tableau 1 ci-dessous.

<u>Tableau 1 :</u> Liste des divergences et des actions de réformes proposées à l'issue de l'évaluation du systèmepays de passation des marchés

N°	Divergences identifiées	Actions de réformes proposées
1	Le cadre législatif n'est pas encore accompagné de dispositif réglementaire le précisant	Elaborer les textes réglementaires devant accompagner le CMP
2	Le Code des Marchés Publics ne s'applique pas au marché public dont la valeur est supérieure à (i) 5 000 000 F CFA pour les fournitures et services et (ii) 10 000 000 F CFA pour les travaux	Réviser le CMP afin d'assujettir tous les marchés aux CMP
3	Les critères de participation des entreprises publiques aux appels d'offres ne sont pas précisés	Prendre un texte pour clarifier les critères de participation des entreprises publics aux appels d'offres sans risque de distorsion de la concurrence
4	La forme conjointe et solidaire des groupements d'entreprises n'est pas obligatoire (art 29 du CMP) et est laissée à l'appréciation de l'autorité contractante	Réviser le CMP afin de prévoir la forme conjointe et solidaire des groupements
5	Absence de la notion d'offre la moins disante.	Réviser le CMP, en adoptant une attribution au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier d'appel d'offres et évaluée la « moins disante », et réunissant les conditions de qualification.
6	Absence de procédures et méthodologies pour évaluer la qualification technique et pour combiner le prix et la qualification technique en fonction des circonstances, pour l'acquisition de services de consultant ne sont	Un décret ou un arrêté d'application devra être pris pour clarifier cet aspect
7	Absence de publication de l'avis de préqualification pour les travaux de grande	Prévoir la publication des avis de pré-qualification dans le CMP
8	Les DSRA ne sont pas traduits en langue portugaise ce qui limite la participation du secteur privé national	Procéder à la traduction des DSRA en langue portugaise
9	Inexistence de textes réglementaires rendant obligatoire l'utilisation des DSRA	Adopter un texte pour rendre obligatoire l'utilisation des DSRA par toutes les autorités contractantes

N°	Divergences identifiées	Actions de réformes proposées
10	Absence de dispositions relatives aux sanctions, à la fraude et à la corruption	<ul> <li>Compléter l'article 49 du Code des marchés publics en incluant les dispositions pour fraude et corruption et les sanctions encourues</li> <li>Mettre en place un dispositif relatif aux sanctions des entreprises défaillantes dans le cadre de l'exécution des marchés et</li> <li>Mettre en place un dispositif concernant la lutte contre la corruption</li> </ul>
11	Absence de dispositions dans le CMP des dispositions relatives aux prestations intellectuelles	Modifier le CMP pour préciser les méthodes de sélections de consultant et les conditions de leur utilisation.
12	Absence d'un site web pour les marchés publics	Mise en place d'un portail internet des marchés publics mis à jour régulièrement par les données fournies par la DGMP et l'ARCP
13	Les conditions de recours à l'AOI ou à un AON ne sont pas indiquées dans le cadre règlementaire.	Préciser les conditions de recours à l'AOI et à l'AON à travers un texte d'application au CMP.
14	Inexistence d'un Guide/Manuel de procédures des marchés publics, élaboré par les autorités des marchés publics	Élaboration d'un guide/manuel de procédures des marchés publics
15	Insuffisance de moyens appropriés (manque de ressources financières, de locaux et de personnel)	<ul> <li>Prévoir une dotation budgétaire pour l'ARCP;</li> <li>Mettre à la disposition de l'ARCP des locaux adéquats;</li> <li>Prévoir la taxe de redevance de régulation dans les contrats de commande publics</li> </ul>
16	Divergences entre le Président du Conseil de Régulation et le Secrétaire Exécutif	<ul> <li>Appliquer les recommandations de l'Observatoire Régionale des Marchés Publics à savoir;</li> <li>Révoquer les membres du Conseil de régulation et le Secrétaire exécutif de l'ARCP;</li> <li>Mettre en place un nouveau Conseil de Régulation au sein duquel le Président sera élu par les pairs;</li> <li>Procéder au recrutement d'un nouveau Secrétaire Exécutif;</li> <li>Faire une relecture des textes de l'ARCP, en conformité avec la Directive 05/CM/UEMOA/2005, dans lesquels seront précisées les attributions de chaque organe</li> </ul>

N°	Divergences identifiées	Actions de réformes proposées
17	Absence de contrôle a priori et de revue à posteriori réguliers des marchés par la DGCP.	Mettre en place un dispositif permettant la revue à priori systématique et la revue à posteriori périodique de la passation des marchés en dessous du seuil de revue de la DGCP.
18	Absence de Cellule de passation des marches au sein des autorités contractantes	Mettre en place des mécanismes pour garantir la mise en place et la pleine fonctionnalité des cellules de passation des marchés chargées du contrôle interne des procédures d'acquisition au sein des autorités contractantes;
19	Contrôle interne des marchés publics relevant de la Direction Générale des Marchés Publics n'est pas exhaustif	Prendre des dispositions pour rendre obligatoire la soumission de tous les marchés au contrôle à priori de la DGMP
20	Absence d'audit des marchés Publics	Procéder annuellement aux audits indépendants des marchés publics
21	Le CRD n'est pas fonctionnel et le mécanisme de gestion des plaintes n'est pas opérationnel	Mettre en place le CRD

#### 1.2 Agence d'Exécution (AE)

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), sera l'Agence d'exécution du projet, qui agira à travers la Direction Générale de l'Agriculture qui est l'organe d'exécution du projet et qui a mis en place l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Chaine de Valeur Riz et d'Appui aux Chaines de Valeur et à l'Entreprenariat Agricole et Rural (PACVEAR) qui sont des projets financés par la Banque. Cette UGP est composée (i) d'un agronome, (ii) d'un Ingénieur Génie Rural, (iii) d'un Responsable de Suivi-Evaluation, (iv) d'un Responsable administratif et Financier, (v) d'un Responsable des Acquisitions; et (vi) de personnel d'appui sous la supervision directe du Coordonnateur National. Le Projet a également recruté un assistant technique en passation des marchés qui appuie les deux Projets PDCV-RIZ et PACVEAR. Dans le cadre du présent Projet, il est prévu de recruter une assistance technique en passation des marchés en appui à l'UGP afin de prendre le relai à la fin du contrat de l'assistant technique recruté dans le cadre du PACVEAR. L'UGP dispose d'une expérience dans la gestion de Projets financés par la Banque, l'UEMOA, KOAFEC, etc.

L'évaluation a également permis de noter que l'organe d'exécution du projet dispose d'une expérience dans la mise en œuvre de projets financés par la Banque et d'une connaissance des méthodes et procédures d'acquisition du Cadre de passation des marchés de la Banque. Par ailleurs, le PACVEAR dispose d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières pour la gestion du projet et qui a été approuvé par la Banque. Ce manuel sera mis à jour par l'UGP afin de tenir compte des spécificités du PARGEA et l'appliquer au projet. L'UGP devra veiller à mettre en place un archivage approprié des documents du Projet notamment de la passation des marchés afin de faciliter les revues a posteriori et les audits. En somme, la capacité globale de l'agence d'exécution du projet, sa performance en matière de conformité et sa capacité opérationnelle à mettre en œuvre les activités de passation des marchés dans le cadre du projet, ont été examinées à la lumière des résultats de l'évaluation des capacités du personnel, de la conception et de la complexité du projet. Cette évaluation a permis de conclure à un niveau de risque jugé «substantiel».

Sur la base de ce qui précède, les mesures suivantes sont proposées en vue de remédier aux faiblesses constatées à l'issue de l'évaluation des capacités de l'agence d'exécution : (i) l'appui d'un consultant assistant technique en passation des marchés financé sur le Projet pour appuyer l'UGP dont les qualifications et expériences auront été jugées satisfaisantes par la Banque ; (ii) le renforcement des

capacités de l'organe d'exécution sur les méthodes et procédures d'acquisition de la Banque orientées vers la mise en œuvre du projet ; et (iii) la nécessité pour l'organe d'exécution de disposer d'un espace et d'équipements adéquats pour un archivage des dossiers de passation des marchés conformément aux exigences du Manuel de classement et d'archivage des documents des projets financés par la Banque. Ces mesures d'atténuation liées à l'évaluation des capacités de l'agence d'exécution sont récapitulées dans le Plan d'actions de l'évaluation des risques et des capacités en matière d'acquisition (PERCA) ci-dessous (**Tableau 2**).

<u>Tableau 2</u>: Plan actions des mesures d'atténuation pour la mise en œuvre du projet

N°	Identification des risques affectant l'efficacité	Mesures d'atténuation	Echéance	Responsable
1	Absence de maîtrise des méthodes et procédures d'acquisition du Cadre de passation des marchés de la Banque	- Recruter un assistant technique spécialiste en passation des marchés dont les qualifications et expériences ont été jugées satisfaisantes par la Banque.	Avant le démarrage du projet	UGP
		- Assurer le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés du projet, à travers une formation sur les méthodes et procédures d'acquisition de la Banque applicables au projet notamment lors du lancement du Projet et au cours de séances particulières.	Au moment du lancement du projet, au cours des missions de supervision et lors des formations organisées par la Banque	Banque
		- Soumettre à un examen préalable de la Banque, tous les contrats du projet d'un montant élevé prévus sur le système de passation des marchés de la Banque	Pendant la durée du projet	UGP
2	Contraintes au niveau de l'archivage des documents de passation des marchés	<ul> <li>Prévoir un espace et des équipements adéquats pour l'archivage physique des dossiers de passation;</li> <li>Assurer le classement et l'archivage des documents de passation des marchés du projet conformément au manuel de classement et d'archivage des documents des projets financés par la Banque</li> </ul>	Pendant la durée de mise en œuvre du projet	UGP

#### 1.2 Système de passation des marchés applicables au projet

Toutes les acquisitions de biens et services de consultants financées en partie ou en totalité par les ressources de la Banque, se feront conformément à la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque (« Politique d'acquisition de la BAD »), édition

octobre 2015 et selon les dispositions mentionnées dans l'Accord de financement. En application de cette Politique et suite aux différentes évaluations conduites, il a été convenu que :

- Due à l'ampleur et à l'impact des divergences observées au niveau du système national (voir Tableau 1 ci-dessus et du niveau de risque global substantiel qui en a découlé, il est proposé qu'aucune acquisition ne soit faite selon le SPMP.
- Toutes les acquisitions de biens et de services de consultants du projet financées en partie ou en totalité par les ressources de la Banque seront effectuées conformément aux Méthodes et Procédures d'Acquisitions de la Banque (MPAB) décrites par le Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque (« Système de la Banque »).

Le choix de l'utilisation du système de la Banque pour les biens et pour la sélection des consultants se justifie par les faiblesses identifiées au niveau du Système national de passation des marchés notamment, à l'issue de l'évaluation réalisée par la Banque (RACI 2020). Le résumé de ces faiblesses est récapitulé dans le tableau 1 ci-dessus.

#### 1.3 Détails des méthodes et procédures d'acquisition (MPA) à utiliser dans le cadre du Projet

#### 1.3.1 Méthodes et Procédures d'Acquisitions de la Banque (MPAB)

- Toutes les acquisitions de biens prévus dans le cadre du projet sur le financement de la Banque, sont estimés à 142.275 UC. Ces acquisitions se feront conformément aux dispositions des paragraphes 8.5 a et c du document de la Politique d'acquisitions de la Banque, tel que décrit dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque (Partie A, Volume 1). Plus spécifiquement, les acquisitions de biens et services autres que consultants se feront comme suit :
- Toutes les acquisitions de biens à savoir : (i) de 200 tuyaux d'alimentation en eau en polyéthylène haute densité, de 10 postes pluviométriques, de 04 stations agro-météorologiques pour la réhabilitation des réseaux d'observation météorologie et de 600 pluviomètres ; (ii) matériels informatiques et balances numériques ; et (iii) logiciel de suivi des producteurs agricoles et ruraux ainsi que la formation des utilisateurs se feront par Consultation de fournisseurs (CF) tel que décrit dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque et en utilisant le Dossier de Sollicitation approprié de la Banque.
- Le paramétrage du logiciel TOM2PRO de gestion comptable, administrative et financière se fera par **entente directe** (**ED**) avec l'entreprise AZ Consulting tel que décrit dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque. Le logiciel à reparamétrer est le logiciel administratif, comptable et financier TOM2PRO acquis et utilisé par le PACVEAR pour prendre en compte le nouveau projet. L'entreprise ayant fourni le logiciel et qui en assure la maintenance est AZ Consulting.
- Tous les services de consultants prévus dans le cadre du projet sur le financement de la Banque, sont estimés à 235.329 UC. Ces acquisitions se feront conformément aux dispositions de l'article 8.6 du document de politique de passation des marchés de la Banque, et suivant des méthodes et procédures décrites par le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque. Plus spécifiquement, les sélections des consultants se feront comme suit :
- Les services de consultants pour l'audit externe des comptes exercice 2022, 2023 et audit de clôture du projet seront acquis par la méthode d'entente directe (ED) avec le cabinet d'audit qui sera recruté de manière compétitive pour l'audit des comptes du PACVEAR tel que recommandé par la Banque du fait des difficultés à identifier des cabinets d'audits qualifiés en Guinée Bissau et du montant estimatif de faible valeur qui ne justifie pas de lancer un processus de sélection séparé. Le cabinet d'audit recruté aura en charge les trois exercices du PACVEAR et les trois exercices du PARGEA à travers des contrats distincts

- Tous les services de consultants individuels seront acquis par la **méthode de comparaison d'au moins trois (3)** CV telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque.

<u>Liste restreinte composée entièrement de consultants nationaux</u>: La liste restreinte pour les services de consultants firmes d'un coût estimatif équivalent ou inférieur à 100 000 UC par marché, peut être composée entièrement de consultants nationaux. La liste restreinte pour les services de consultants individuels d'un coût estimatif équivalent ou inférieur à 50 000 UC par marché, peut être composée entièrement de consultants nationaux.

- Les conventions sont prévues pour un montant total de 224.047 UC.
- En lieu et place de marchés publics, Il est prévu la signature d'une convention avec l'INPA (Institut National pour la recherche Agricole) pour la fourniture de semences de base aux agromultiplicateurs et formation (25.316 UC) qui est la seule structure de recherche habilitée à accompagner les Groupements d'Agro-Multiplicateur pour la production de semences améliorées. Par ailleurs, cette production de semences améliorées en milieu paysan est plus indiquée scientifiquement car, elle se fait dans le milieu agro-écologique où lesdites semences seront utilisées. La convention proposée servira à rémunérer les charges additionnelles occasionnées par la mission mais ne devrait pas servir à payer des salaires ou à faire du profit.
- Il est également prévu la signature de conventions par entente directe avec des ONGs qui disposent d'une expérience exceptionnelle dans des missions concernées et qui sont les seules actuellement dans le pays et couvrant les zones d'intervention à pouvoir mettre en œuvre les activités identifiées (compte tenu des montants en jeu, aucune ONG non encore établie dans le pays ne s'intéresserait à cette mission). Il s'agit : de 1) la Convention avec l'ONG PALMERINHA pour l'élaboration et la diffusion des affiches sur la technique de fabrication des foyers améliorés, en langues nationales et en portugais ; la formation des agents de vulgarisation sur les techniques de fabrication des foyers améliorés ; la formation des femmes dans les communautés rurales aux techniques de fabrication des foyers améliorés (47.468 UC), 2) la Convention avec l'ONG AMAE pour l'appui à la mise en place de nouvelles caisses de résilience par les femmes actives dans les périmètres maraichers (134.810 UC), 3) Convention avec QNCOCPA-GB pour assurer la pérennité des actions prévues avec les producteurs et productrice (16.453 UC).
- ✓ l'ONG PALMERINHA est une ONG locale qui fait, entre autres, la promotion des foyers améliorés et l'alphabétisation. Elle a une forte capacité de mobilisation. Sa zone d'intervention couvre celle du projet. Elle a de l'expérience et dispose de compétence dans ce domaine. Elle a déjà travaillé avec le PRESAR/BAD dans la stratégie de communication de proximité du projet, notamment dans la production de dépliants, bulletins.
- ✓ L'AMAE est la confédération des associations de femmes de l'activité économique et regroupe 297 associations de base et compte 80 427 femmes réparties dans toutes les régions de la Guinée Bissau. Les membres de AMAE sont dans toutes les catégories d'activités économiques (commerce, industrie, horticulture, aviculture productions animales, transformation etc.) autant du secteur formel qu'informel. Elle est la seule association féminine qui couvre l'ensemble des régions du pays d'où la nécessité de signer une convention avec cette dernière pour la sensibilisation des 100 coopératives de femmes à l'épargne, le crédit, les caisses de résilience et l'usage des services bancaires, l'appui à la structuration des coopératives, la Planification familiale et l'Alphabétisation fonctionnelle. L'AMAE dispose d'une riche et variée expérience sur plusieurs projets avec des partenaires techniques et financiers : FAO, PNUD, ONU femme, FUNDEI, TIPS, Fonds Canadien, SNV, Coopération Française. Dans ce cadre, l'ONG AMAE a été sélectionnée et formée par la FAO mettre en œuvre l'approche sur les sites pilotes. Ainsi, cette ONG est aujourd'hui celle qui a l'expérience et la compétence nécessaires pour conduire cette activité.

✓ L'ONG QNCOCPA est la plateforme paysanne des producteurs agricoles de la Guinée-Bissau. Il s'agit de la représentation de la ROPPA (Réseau des Organisations des Paysans et Producteurs Agricole en Afrique Occidentale). L'option de recourir à l'expertise de la plateforme QNCOCPA comme un partenaire de mise en œuvre des aspects relatifs à la diffusion des technologies innovantes auprès des communautés à la base (Formation des femmes en confection d'emballage - Confection des guides pour la gestion des informations lors des campagnes agricoles - Formation des producteurs leaders à l'utilisation de ces guides et sur le développement organisationnel et la commercialisation- Organisation des ateliers régionaux pour sensibiliser - diffuser – les orientations et stratégie opérationnelles du ROPPA) est due au faible montant prévisionnel de la mission mais aussi du fait que la plateforme a une couverture territoriale à travers ses délégations régionales constituées par des producteurs et dispose par conséquent d'une capacité de couverture des activités du projet au niveau de toutes les régions. Il convient aussi de rappeler que QNCOCPA avait déjà été identifiée comme un partenaire de mise en œuvre sur le PDCV-Riz et le PAIF financés par la Banque. De même, la plateforme QNCOCPA dispose d'expériences diverses avec les PTFs notamment l'Union Européenne, FIDA, UEMOA et la Coopération Suisse. Son intervention dans ce projet est importante pour assurer la pérennité des actions prévues avec les producteurs et productrice.

#### > Formation

Les activités de formations prévues sont estimées à 76.302 UC. Ces formations sont au profit des techniciens de l'INM en matière d'utilisation/gestion de base de données climatologiques, de prévision numérique du temps, et de prévisions saisonnières (base des données CLIDATA) au Centre AGRHYMET (12.658 UC); agents de la Direction Générale des forêts et de la faune sur la collecte et le traitement des semences forestières d'espèces indigène au CNFTEFPN (ex EATA) de Zinguichor (6.329 UC) et des inspecteurs- contrôleurs de semences et des techniciens de laboratoire de semences à l'Institut Sénégalais pour la Recherche Agricole (25.315 UC); formation des agents sur le système d'information des marchés (13.671 UC); formation des agents enquêteurs de la DEA en matière de collecte, traitement et diffusion de données statistiques et à l'utilisation et l'exploitation du logiciel de suivi des producteurs (18.987 UC). Ces formations s'effectueront après consultation des instituts ou centres de formation identifiés ci-dessus. Les plans de formation seront arrêtés sur une base annuelle et soumis à l'avis préalable de la Banque.

Le détail des acquisitions, le système de passation des marchés applicable, les montants estimatifs des contrats, les différentes méthodes de passation des marchés, les type de revue, la période prévisionnelle de lancement des processus d'acquisition sont précisés dans le Plan résumé de passation des marchés du projet (Cf. Tableau 3 en annexe).

#### 1.3.2 Fonctionnement

Les diverses dépenses de fonctionnement du projet financées en totalité ou en partie par les ressources de la Banque (115.596 UC) ainsi que l'organisation et la participation aux ateliers et séminaires (132. 214 UC) seront effectuées conformément aux dispositions du Manuel de procédures applicable au tel qu'approuvé par la Banque.

#### 1.4 Contrôle dans le cadre des MPA de la Banque

Tous les marchés conclus dans le cadre des Méthodes et Procédures d'Acquisitions de la Banque feront l'objet d'une revue a priori ou d'une revue a posteriori de la Banque selon le cas comme indiqué cidessous.

# • Seuils pour l'examen préalable : Décisions sur les acquisitions subordonnées à l'examen préalable de la Banque pour les acquisitions de biens :

N°	Mode acquisition	Seuils d'examen préalable (en UC)	Seuils de revue a postériori (en UC)	Fréquence des revues
1.	Consultation de fournisseurs (Biens)  Egal ou supérieur à 40 000 UC		Strictement inférieur à 40 000 UC	Sauf pour les deux premiers marchés
2.	Entente directe	Pas de seuil		Tous les contrats seront soumis à l'examen préalable de la Banque

# • Seuils pour l'examen préalable : Décisions sur les acquisitions subordonnées à l'examen préalable de la Banque pour l'utilisation de consultants :

N°	Mode de sélection	Seuils d'examen préalable (en UC)	Seuils de revue a postériori (en UC)	Fréquence des revues
1.	Procédure compétitive (consultants firmes)	Egal ou supérieur à 200 000 UC et le contrat relatif à l'audit des comptes du projet quel que soit son montant		Tous les contrats seront soumis à l'examen préalable de la Banque
2.	Procédure compétitive (consultants individuels)	Egal ou supérieur à 100 000 UC		Tous les contrats seront soumis à l'examen préalable de la Banque
3.	Procédure compétitive (consultants firmes)		Inférieur à 200 000 UC	Tous les contrats seront soumis à une revue a posteriori de la Banque sauf les deux premiers contrats
4.	Procédure compétitive (consultants individuels)		Inférieur à 50 000 UC	Tous les contrats seront soumis à une revue a posteriori de la Banque sauf les deux premiers contrats dont celui relatif à l'assistant technique en passation des marchés
5.	Source unique (firmes/Conventions / individus)	Pas de seuil	Pas de seuil	Tous les contrats/conventions par entente directe seront soumis à l'examen préalable de la Banque

A cet effet, les documents suivants sont soumis à la revue et l'approbation de la Banque avant leur publication: O Avis général de passation des marchés, O Avis spécifique d'appel d'offres, O Dossiers d'appel d'offres ou Demandes de propositions aux consultants, O Rapport d'évaluation des offres des

entreprises/fournisseurs comportant les recommandations relatives à l'attribution des marchés ou Rapport d'évaluation des propositions techniques des consultants, O Projets de marchés des travaux et biens s'ils sont modifiés et différents des projets de contrat figurant dans les dossiers d'appel d'offres, O Rapports d'évaluation des propositions financières des consultants comportant les recommandations d'attribution des contrats accompagné du procès-verbal de négociations et projet de contrat paraphé.

En plus de l'examen préalable de certaines activités par la Banque, l'évaluation des capacités a recommandé une mission de supervision par an en vue d'effectuer un examen à postériori des activités de passation des marchés réalisées par l'emprunteur mais aussi de s'assurer de la capacité de supervision des activités de passation des marchés mise en place et son maintien dans la durée.

# Plan de passation de marchés

Système de passation des marchés	Réf. No.	Intitulé de l'acquisition	Catégorie	Lot No.	Description du lot	Coût estimatif (en UC)	Méthode de passation	Pré-ou Post- Qualification	Type de revue de la Banque	Date prévisionnelle de lancement
1. BIENS	1. BIENS & SERVICES NON-INTELLECTUELS									
	B-01	Acquisition de matériels informatiques et balances numériques et splits	Biens	2	Matériel informatique et autres	65 696	Consultation de fournisseur (CF)	Post Qualification	A priori	Trim 1-2022
	B-02	Acquisition du logiciel de suivi des producteurs agricoles et ruraux ainsi que la formation des utilisateurs	Biens	1	Logiciel de suivi des producteurs agricoles et ruraux	37 974	Consultation de fournisseur (CF)	Post Qualification	A posteriori	Trim 1-2022
Méthodes et procédures d'acquisition de la Banque (MPAB)	B-03	Acquisition de 200 tuyaux d'alimentation en eau en polyéthylène haute densité, de 10 postes pluviométriques, de 04 stations agrométéorologiques pour la réhabilitation des réseaux d'observation météorologie et de 600 pluviomètres paysans dans les régions de Oio	Biens	Multiple	Equipement Agricole, pluviométrique et agro- météorologique	36 329	Consultation de fournisseur International (CF)	Post Qualification	A priori	Trim 2-2022

		(Farim) ; Cacheu (Cacheu) ; Bafatá (Bafatá) ; et Gabú (Gabú)								
	B-04	Nouveau paramétrage du logiciel TOM2PRO de gestion comptable, administrative et financière avec l'entreprise AZ Consulting	Service non intellectuel	Unique	Mise à jour de logiciel comptable	5 063	Entente Directe	N/A	A priori	Trim 1-2022
Sous-Total						145 062				
				•						
Système de	Réf.					Coût	Méthode de	Pré-ou Post-	Type de revue	Date
passation des marchés	No.	Intitulé de l'acquisition	Catégorie	Lot No.	Description du lot	estimatif (en UC)	sélection	Qualification	de la Banque	prévisionnelle de lancement
marchés	No.	Intitulé de l'acquisition  CONSULTANTS	Catégorie	Lot No.	Description du lot					
marchés	No.		Catégorie Firme	Lot No.	stratégie pour la promotion Entreprises de Services aux Organisations Paysannes					

	dans le système national de vulgarisation								
C-03	Actualisation du plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du plan d'action national pour la protection sociale	Firme	N/A	Actualisation du plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du plan d'action national pour la protection sociale	30 380	SFQC	N/A	A posteriori	Trim1-2022
C-04	Recrutement d'un Consultant International assistant technique en passation des marchés pour le PARGEA, le PACVEAR et le PDCV- Riz	Consultant Individuel	N/A	Assistant technique en Passation des marchés	23 500	Sélection de Consultant individuel (Comparais on d'au moins 3 CV)	N/A	A priori	Trim 1 -2022
C-05	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie nationale de vulgarisation agricole	Consultant Individuel	N/A	Elaboration de la stratégie nationale de vulgarisation agricole	18 987	Sélection de Consultant individuel (Comparais on d'au moins 3 CV)	N/A	A priori	Trim 1-2022

C-06	Audit externe des comptes exercice 2022, 2023 et audit de clôture	Firme	N/A	Audit des comptes	7 595	Entente Directe avec auditeur PACVEAR	N/A	A priori	Trim 4-2022
C-07	Recrutement d'un consultant pour l'étude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs et élaboration d'un Plan d'actions et de suivi	Consultant Individuel	N/A	Etude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs et élaboration d'un Plan d'actions et de suivi	18 987	Sélection de Consultant individuel (Comparais on d'au moins 3 CV)	N/A	A posteriori	Trim 3-2022
C-08	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la Stratégie nationale de réponse en cas d'alerte précoce	Consultant Individuel	N/A	Elaboration de la Stratégie nationale de réponse en cas d'alerte précoce	18 987	Sélection de Consultant individuel (Comparais on d'au moins 3 CV)	N/A	A posteriori	Trim 3-2022
C- 09	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles	Consultant Individuel	N/A	Élaboration de la réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles	18 987	Sélection de Consultant individuel (Comparais on d'au moins 3 CV)	N/A	A posteriori	Trim 3-2022
C-10	Convention avec l'Institut National pour la Recherche Agricole («	Convention	Unique	Formation	25 316	Entente directe (ED)	N/A	A priori	Trim 2-2022

	INPA ») pour la fourniture de semences de base aux agro- multiplicateurs et formation								
C-11	Convention avec l'ONG PALMERINHA pour l'élaboration et diffusion des affiches sur la technique de fabrication des foyers améliorés, en langues nationales et en portugais- Formation des agents de vulgarisation sur les techniques de fabrication des foyers améliorés ainsi que la formation des femmes dans les communautés rurales aux techniques de fabrication des foyers améliorés	Convention	Unique	Formation & vulgarisation	47 468	Entente directe (ED)	Post Qualification	A priori	Trim 2 -2022
C-12	Convention avec l'ONG AMAE pour l'appui à la mise en place de 30 caisses de résilience pour les femmes actives dans les périmètres maraichers	Convention	Unique	Formation	134 810	Entente directe (ED)	Post Qualification	A priori	Trim 2 -2022
C-13	Convention avec QNCOCPA-GB pour l'appui à la Plateforme de Concertation des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles: Formation	Convention	Unique	Formation	16 453	Entente directe (ED)	Post Qualification	A priori	Trim 2 -2022

	des femmes en confection d'emballage - Confection des guides pour la gestion des informations lors des campagnes agricoles - Formation des producteurs leaders à l'utilisation de ces guides et sur le développement organisationnel et la commercialisation-Organisation des ateliers régionaux pour sensibiliser - diffuser — les orientations et stratégie opérationnelles du ROPPA				
Sous-Total			459 376		
TOTAL GENERAL			604 438		

### ANNEXE TECHNIQUE SUR LE GENRE

#### Analyse technique genre globale

Avec un indice de genre de 0,446, l'autonomisation politique et économique des femmes reste un défi fondamental pour le développement durable et équitable de la Guinée Bissau. Le pays présente un indice satisfaisant pour la dimension sociale (0,855) et la dimension économique (0,632) et obtient également un faible score pour la dimension "autonomisation et représentation" (0,165), ce qui réduit considérablement son score global<sup>4</sup>. Classée 28e sur 51 pays en matière d'égalité des sexes, la Guinée-Bissau présente de grandes disparités entre les hommes et les femmes, fondées sur des normes sociétales et des stéréotypes de genre. Ces normes constituent un obstacle à la mise en œuvre des différents engagements internationaux et nationaux en matière de genre et restent un défi majeur pour le développement.

Économie: S'il est vrai que le contexte économique Bissau Guinéen est autant défavorable aux hommes qu'aux femmes, ce sont les hommes qui contrôlent les rares ressources productives et économiques en raison des inégalités fondées sur le sexe. Ainsi, le pays reste marqué par des disparités entre les hommes et les femmes quant à l'accès aux opportunités économiques. La répartition par sexe révèle que 56% des femmes sont touchées par la pauvreté que 49% des hommes (PNUD, 2017). Elles ont très peu accès à l'éducation, à la santé, à la propriété foncière, au crédit et à la technologie. Cependant, elles ont un faible accès aux facteurs de production (terre, intrants, crédits, formations, informations...). En 2017, les femmes avaient deux fois moins accès à la terre (31,7%) que les hommes (68,4%) de même, elles avaient moins accès au crédit (5,6%) que les hommes (7,4%). Relativement, à l'entreprenariat, seules 19,9% des entreprises sont à participation féminine dans la propriété contre 80,1% appartenant aux hommes. L'on retrouve, par ailleurs, seulement 18,9% de femmes aux fonctions de gestionnaires, professionnels et techniciens contre 81,2%, soit quatre fois moins de femmes que d'hommes.

Toutefois, les femmes participent à 67,4% à la force de travail contre 79% de participation masculine. En 2019, le taux de femmes occupant un emploi vulnérable est estimé à 96 %. Elles accèdent moins à l'emploi salarié (3,6%) que les hommes (11,3 %). De même, le revenu mensuel est plus élevé chez les hommes (27,8,7USD) que chez les femmes (12,7USD). Elles représentent une main d'œuvre indispensable dans l'agriculture bissau-guinéenne (70,2% des emplois des femmes le sont dans le secteur agricole) avec un rôle clé dans la lutte contre l'insécurité alimentaires.

Social: La Guinée-Bissau a atteint la parité des sexes dans l'enseignement primaire. Cependant, 64,12% des femmes et 47,97% pour les hommes, sont encore analphabètes, et l'écart entre les sexes est toujours d'actualité pour le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, où le taux de scolarisation des filles est inférieur de 10 à 14% (MICS 6, 2018-2019). Environ 38,72 % des diplômes sont décernés à des femmes, contre 61,29 % à des hommes. En outre, les stéréotypes sexistes entraînent une faible représentation des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), avec seulement 29,48 % de femmes diplômées pour 70,53 % d'hommes.

Par ailleurs, le travail domestique ne permet pas aux femmes de se concentrer sur des activités génératrices de revenus et conduit à ce qu'une proportion importante de filles soit exclue du système éducatif. L'analphabétisme féminin est associé à un manque d'intérêt des parents pour

-

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> African Gender Index. 2019

l'éducation. D'autres obstacles existants entravent durablement l'accès des femmes à l'éducation, à la formation et au travail, tels que la pauvreté, l'éloignement des écoles, les mariages forcés, les grossesses précoces et l'absence de papiers d'identité.

Santé: le taux de mortalité maternelle reste très élevé, 900 pour 100 000 naissances vivantes (EPU, 2019). La proportion de femmes ayant accouché avec l'aide d'un prestataire de services qualifié (médecins, sages-femmes et infirmières) est passée de 45% en 2014 à 54% en 2019 (Mics6). En matière de santé reproductive, la prévalence contraceptive est estimée à 20% en 2019, selon MICS6, contre 14,2% en 2010. En 2019, le taux de prévalence contraceptive est estimé à 31,8% avec 27 000 grossesses non désirées la même année. En ce qui concerne les violences liées au genre, le pays connaît une forte prévalence des grossesses précoces, avec 28,3% des filles âgées de 15 à 19 ans enceintes ou ayant déjà accouché. Les mutilations génitales féminines touchent 44,9% des femmes, avec une prévalence plus élevée dans les zones rurales (50,1%) que dans les zones urbaines (39,8%).

Genre et covid : En raison de leur forte implication dans l'agriculture et dans l'économie informelle, les femmes représentent un véritable moteur pour la relance de l'économie du pays. Malheureusement, le COVID-19 touche principalement les femmes en raison des inégalités sociales qu'elles subissent. Ainsi, les femmes souffrent du double fardeau de la pauvreté (multidimensionnelle) et des inégalités basées sur le genre, une situation qui s'est aggravée avec l'impact de la pandémie sur l'économie nationale et les activités économiques des femmes majoritairement vulnérables. Par ailleurs, la crise sanitaire liée au COVID-19 a un impact négatif sur le taux de mortalité maternelle et le taux d'abandon scolaire des filles, mais aussi sur les violences de genre. En effet, dans un contexte d'urgence sanitaire où la priorité est donnée à la COVID-19, les services de routine de santé maternelle, infantile et reproductive, qui sont déjà insuffisants, sont généralement réduits. Alors que les filles sont les moins susceptibles d'être scolarisées, le taux d'abandon scolaire des filles risque d'augmenter, en raison des difficultés socio-économiques rencontrées par les ménages et exacerbées par la pandémie. De plus, la promiscuité causée par la réduction de la circulation des personnes augmente le taux de violence domestique dans un environnement où les VBG sont peu sanctionnées.

La voix et l'agence : La participation politique et le leadership économique des femmes sont encore entravés par les disparités entre les sexes résultant de normes culturelles et sociétales défavorables aux femmes. Déjà, en 2017, les femmes n'occupaient que 18,5% des postes ministériels alors que les hommes en occupaient 81,6%. Le faible score (0,165) enregistré au niveau de la représentation et de l'autonomisation s'explique par la faible proportion de femmes intervenant dans les instances décisionnelles nationales telles que le parlement (13,7%), et le nouveau gouvernement compte six femmes sur a 32 membres (en 2020). La même situation prévaut pour les femmes cadres, professionnelles et techniciennes (24,1%). En 2018, le pays a procédé à l'adoption de la "loi sur la parité entre les sexes" qui fixe une représentation minimale de 36% de femmes sur les listes des partis pour les élections parlementaires et locales ou les nominations à l'Assemblée nationale et aux gouvernements locaux. Malheureusement, cette disposition reste inappliquée. En effet, à l'issue des élections législatives bissau-guinéennes qui ont suivi l'entrée en vigueur de ladite loi, seuls 13 sièges sur 102 sont revenus aux femmes, contre 89 aux hommes, soit un taux de représentation féminine de 12,7%.

# 1. Catégorisation selon le système de marqueur selon le genre (GMS) et impact du projet

Le Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée Bissau est classé en catégorie 2 selon le GMS. Ainsi, les résultats escomptés du projet réduisent les disparités de genre quant à la résilience alimentaire et sociale. Il soutiendra la prise en compte de la thématique genre dans l'actualisation du plan national pour la sécurité alimentaire et du plan d'action national pour la sécurité sociale. De même, les étude et stratégie élaborées dans le cadre du projet seront genre sensible. Par ailleurs, le projet soutiendra l'autonomisation des femmes et leur accès aux facteurs de production.

#### 2. Plan d'action genre

TITRE du PROJET	Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Régions Nord et Est de la Guinée Bissau (PARGE		Agricoles des
GMS CATEGORIE	2		
Composantes	Activités	Budget	Responsable
Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide	Actualisation et élaboration, sensible au genre, de plans et de documents de stratégie/ règlementation	Voir coûts détaillés	Unité de Gestion du projet
Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs	Formation de 300 productrices, soit 50% de la cible totale, à l'utilisation de pluviomètres		
	Appui en semences de base à 600 GAM dont 50% de femmes		
	Appui en semences de base à 300 productrices soit 50% de la cible totale		
	Formation de 30 femmes agents communautaires de santé animale, soit 30% de la cible totale		
	Formation de 20 femmes agents du service vétérinaire sur les systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide, soit 50% de la cible totale		
	Formation de 04 femmes Inspecteurs/contrôleurs de semences dont 04 femmes		
	Formation de 02 techniciennes du laboratoire des semences		
	Formation de 10 femmes agents vulgarisateurs des techniques de fabrication des foyers améliorés, soit 50% de la cible totale		
	Formation de 1000 femmes en construction de foyers améliorés		

	Mise en place de 30 Caisses de résilience autour de la filière maraîchère  Formation de 100 productrices leaders sur les guides pour la gestion des informations lors des Campagnes Agricoles aux seins des antennes de l'Observatoire des Exploitations Familiales, soit 50% de la cible totale	
	Formation de 100 productrices leaders sur le développement organisationnel, la commercialisation des produits agricoles, les questions de prix et de marchés, soit 50% de la cible totale	
	Participation subventionnée des acteurs publics et privés aux foires régionales avec 50 % de femmes bénéficiaires	
Coordination et gestion du projet	Elaboration de termes de référence et le processus de recrutement intégrant la thématique du genre.	

#### ANNEXE VII: COUTS DETAILLES DU PROGRAMME

PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES DES REGIONS NORD ET EST DE LA GUNEE BISSAU

Le tableau ci-après présente la décomposition des coûts détaillés du projet, par composante.

Bases de calcul: Taux de change de Septembre 2021: 1UC= 790 FCFA Imprévus physiques: 4%; Hausse des prix composés: 3%

Rubrique des dépenses	U	Quantités				PU en 1000	Montants millions de FCFA (coûts de base)				Coûts total en
		2 022	2 023	2 024	Total	FCFA	2 022	2 023	2 024	Total	UC
Composante 1 : Renforcement des capacités institutionnelles en matière of	l'alerte p	récoce, de 1	éponse ra	pide, de vu	lgarisati	on agricole et	d'achat de	s intrants			
1.1/ Actualisation du plan d'action national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du plan d'action national pour la protection sociale					-		-	-	-	-	
Plan d'action national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle actualisé	H/m	3			3	4 000	-	12	1	12	15 190
Plan d'action national pour la protection sociale actualisé	H/m	3			3	4 000	12			12	15 190
Atelier de validation de ces deux plans		2			2	3 286	6.6	0.0	0.0	6.6	8 318
1.2/Renforcement des capacités opérationnelles des agences nationales en matière d'alerte précoce et de réponse rapide					-		-	-	-	-	-
ANSA											
Acquisition Ordinateurs fixes (5), Ordinateurs portables (2), Imprimantes (2), Onduleurs (5), GPS (50), Tablette CAPI (50), connexion internet à la DEA	Lot							25		25	31 646
Acquisition du droit d'utilisation et appui à l'exploitation d'un logiciel de suivi des producteurs agricoles et ruraux	ff							30		30	37 975
Formation des agents du Système d'Information sur les Marchés (SIM) en méthodologie de collecte et de diffusion des prix	ff	12			12	900	10.8			10.8	13 671
Formation des agents enquêteurs de la DEA en matière de collecte, traitement et diffusion de données statistiques et à l'utilisation et l'exploitation du logiciel de suivi des producteurs	nb	30	30		60	250	7.5	7.5		15	18 987
Direction Nationale de la Vulgarisation Agricole (DNVA)											
Acquisition Ordinateurs fixes (4), Ordinateurs portables (2), Imprimantes multi service (1), Onduleurs (4), GPS (20), Tablette (20)	ff					8 000		8		8	10 127
Atelier de Formation des agents animateurs de la vulgarisation	nb			20	20	250			5	5	6 329
Institut National de la Météo (INM)						12 500		12.5		12.5	15 823

Acquisition 4 PCs; 1 Serveur; 4 LapTops avec Accessoires											
2 Imprimentes multifonctions											
Acquisitions des équipements et missions d'installations - des réseaux d'observations météorologiques _ 10 postes pluviométriques et 4 stations agrométéorologiques	Lot	1			1	15 000		15		15	18 987
Acquisition / Installation des pluviomètres paysans	nb	300	300		600	7.5	2.25	2.25		4.5	5 696
formation in situ des paysans (utilisateurs)	nb	300	300		600	2	0.6	0.6		1.2	1 519
Formation des agents de l'INM au Centre AGRHYMET et ACMAD en matière d'utilisation/gestion de base de données climatologiques et prévision numérique du temps	nb	2	2		4	2 500	5	5		10	12 658
Base des données CLIDATA ; ClimSoft Prévisions saisonnières											
Appuyer les missions de terrain du GTP de suivi des campagnes agricoles durant 2 années.											
Météo Nationale (Coordonnateur), Statistiques agricoles, Protection Végétale ;Elevage ;Sécurité alimentaire ;Suivi des marchés ;Hydrologie ;Environnement	nb	4	4		8	2 000	8	8		16	20 253
Direction des Eaux et Forets											
Acquisition Tubo para abastecimento de água em Polietileno de Alta Densidade	nb		200		200	40		8		8	10 127
Acquisition Balança digital até 5kg Britânia - BCZ5	nb		2		2	750		1.5		1.5	1 899
Formation de 4 agents sur la collecte et le traitement des semences forestières d'espèces au CNFTEFPN (ex EATA) de Zinguichor.	nb		4		4	1 250		5		5	6 329
Direction de la protection des végétaux											0
acquisition de splits	nb	2				350	0.7			0.7	886
Acquisition d'ordinateurs	nb	2				500	1			1	1 266
1.3/ Élaboration de la stratégie nationale de vulgarisation agricole et du cadre réglementaire régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles											
Elaboration de la Stratégie nationale de vulgarisation agricole	H/m		3		3	5000		15		15	18 987
Atelier de validation de la stratégie nationale de vulgarisation agricole	ff			1	1	3 286			3.3	3.3	4 159
Etude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs	H/m		3		3	5 000		15		15	18 987
Elaboration d'un Plan d'action et de suivi	1										

Atelier de validation de l'étude et du plan d'action	nb		1		1	3 286		3.3	0.0	3.3	4 159
Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles			3		3	5000		15.0		15.0	18 987
Atelier de validation du cadre reglémentaire regissant les OP et coopératives agricoles				1	1	3 286			3.3	3.3	4 159
1.4/ Appui à l'élaboration et à l'adoption d'une Stratégie nationale de réponse en cas d'alerte précoce											0
Elaboration de la Stratégie nationale de réponse en cas d'alerte précoce	H/m	3			3	5 000	15			15	18 987
Atelier de validation de la stratégie nationale d'alerte rapide	nb	1			1	3 286	3.3			3.3	4 159
Elaboration d'une stratégie pour la promotion Entreprises de Services aux Organisations Paysannes	FF		1			44 679	0.0	44.7	0.0	44.7	56 556
Atelier de validation d'une stratégie pour la promotion Entreprises de Services aux Organisations Paysannes			1			3 286	0.0	3.3	0.0	3.3	4 159
Etude sur l'état des lieux de la production et de l'utilisation de l'information climatique et agro-météorologique dans le système national de vulgarisation	FF		1			32 667	0.0	32.7	0.0	32.7	41 350
Atelier de validation de l'étude sur l'état des lieux de la production et de l'utilisation de l'information climatique et agro-météorologique dans le système national de vulgarisation			1			3 286	0.0	3.3	0.0	3.3	4 159
TOTAL COMPOSANTE 1:							73	189	12	357	451 685
Composante 2 : Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs											
2.1/ Appui aux Groupements d'agro-multiplicateurs (GAM)					-		-	-	-	-	-
Semences de base fournies aux GAM	kg	5 000	5 000		10 000	1	5	5	0	10	12 658
Formation et soutien GAM bénéficiaires de l'appui en semences de base	nb	20	20		40	250	5	5	0	10	12 658
Formation des inspecteurs/contrôleurs des semences à l'ISRA	nb	10			10	750	7.5	0	0	7.5	9 494
Formation des techniciens du laboratoire de semences à l'ISRA	nb		5		5	2 500	0	12.5	0	12.5	15 823
2.2/ Appui à la santé animale							0				
Atelier de Formation des Agents communautaires de santé animale pour assurer les soins de santé de proximité	nb	20	50	30	100	155	3.1	7.75	4.65	15.5	19 620.25
Atelier de formation Agents du service vétérinaire formés sur les cas d'alerte précoce et de réponse rapide	nb	20	20		40	500	10	10	0	20	25 316
2.3 – Appui à la vulgarisation des foyers améliorés					-		0	0	0		

Affiche sur la technique de fabrication des foyers améliorés en langues nationales et en portugais préparées et disséminées	nb		5000	5000	1 000	1	0	5	5	10	12 658
Formation des Agents vulgarisateurs sur les techniques de fabrication des foyers améliorés	nb	10	10		20	250	2.5	2.5	0	5	6 329
Formation des femmes sur les techniques de fabrication des foyers améliorés	nb	100	250	150	500	45	4.5	11.25	6.75	22.5	28 481
2.4 – Appui aux caisses de résilience autour de la filière maraichère							0	0	0		
Appui à la mise en place de 30 caisses de résilience	nb	5	15	10	30	3 500	17.5	52.5	35	105	132 911
2.5- Appui à la Plateforme de Concertation des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de Guinée-Bissau (QNCOCPA-GB)											
Acquisition Matériels informatiques – 3 ordinateurs de bureau et accessoires (imprimantes, onduleurs) et 2 ordinateurs portables	lot		1		1	3 200	0	3.2	0	3.2	4 051
Fournitures et matériels de bureau – consommables		1	1		2	500	0.5	0.5	0	1	1 266
Formation des membres du Collège National des Femmes de la Guinée Bissau pour la confection des emballages de produits agricoles de provenance libellée Guinée Bissau		50	50		100	15	0.75	0.75	0	1.5	1 899
Confection de guides pour la gestion des informations lors des Campagnes Agricoles aux seins des antennes de l'Observatoire des Exploitations Familiales	nb	50	50		100	15	0.75	0.75	0	1.5	1 899
Formation de producteurs leaders sur les guides pour la gestion des informations lors des Campagnes Agricoles aux seins des antennes de l'Observatoire des Exploitations Familiales	nb	100	100		200	15	1.5	1.5	0	3	3 797
Ateliers régionaux dans les 4 régions pour sensibiliser - diffuser – les orientations et stratégie opérationnelles du ROPPA en Guinée-Bissau	nb	2	2		4	1 000	2	2	0	4	5 063
Formation de producteurs leaders sur le développement organisationnel, la commercialisation des produits agricoles, les questions de prix et de marchés	nb	100	100		200	15	1.5	1.5	0	3	3 797
2.6 – Appui à la participation aux foires régionales											0
subvention d'acteurs privés pour la participation aux foires régionales d'acteurs privés		10			10	2 000	20	0	0	20	25 316
Subvention d'acteurs publics pour la participation aux foires régionales		5			5	2 600	13	0	0	13	16 456
TOTAL COMPOSANTE 2					-		95.1	121.7	51.4	268.2	339 494
Composante 3: Coordination et Gestion du projet		•	'			•		•		•	
1/ Biens											

2/ Services					-		0	_	-	-	-
Organisation des ateliers de partage	ft	1			1	4663.2	4.7	0.0	0.0	4.7	5 902.77
Audit externe des comptes	nb			1	1	6 000	0	0	6	6	7 595
Consultant spécialiste en passation des marchés	mois	0	6			3 094	0	18.565	0	18.565	23 500
re-paramétrage du logiciel	h/m	1			1	4 000	4	0	0	4	5 063
3/ Personnel											
Indemnités du Coordonnateur	h/m	12	12	6	30	650	7.8	7.8	3.9	19.50	24 684
Indemnités du Responsable Administratif et fiancier	h/m	12	12	6	30	350	4.2	4.2	2.1	10.50	13 291
Indemnités du Responsable Passation des marchés	h/m	12	12	6	30	300	3.6	3.6	1.8	9	11 392
Indemnités du responsable suivi évaluation	h/m	12	12	6	30	300	3.6	3.6	1.8	9	11 392
Indemnités de l'Expert Agronome	H/m	12	12	6	30	300	3.6	3.6	1.8	9.00	11 392
Indemnités du chauffeur	h/m	12	12	6	30	150	1.8	1.8	0.9	4.50	5 696
4/ Autre frais de Fonctionnement					0		0	0	0	0.00	-
Divers frais de mission de l'UGP/transport plis	ft	0.5	1	1	2.5	2 976	1.49	2.98	2.98	7.44	9 418
Carburant, entretien et réparation de véhicule	ft	0.5	1	1	2.5	3 000	1.5	3	3	7.50	9 494
TOTAL COMPOSANTE : GESTION DU PROJET							36	49	24	110	138 821
Total							204	359	87	735	930 000
Imprévus physisiques 4%							11	10	11	32	40 000
Imprévus financiers 3%							8	8	8	24	30 000
Total Général							223	377	106	790	1 000 000

## Financement par catégorie de dépense

Catégorie	Montant UC	Devise UC	Monnaie Locale UC	% DEVISE
Biens	142 275			75%
Service	526 824	158 047	368 777	30%
Fonctionnement (y compris ateliers séminaires)	260 901	156 541	104 360	60%
Imprévu	70 000	17 500	52 500	25%
Total	1 000 000	438 794	561 206	44%